QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 4.250

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

MERCREDI 28 FEVRIER 1917.

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 21-01
Bureaux à MARSEILLE, 59, Rue des Dominicaines.
Téléphone 33-84

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France ..... UN AN 18 fr
Etranger ..... — 25 fr.
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements ne sont reçus que pour un an, se paient d'avance et partent du 1er et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles, en 4e page, sans contrat.. 0 fr. 75 la ligne
Réclames en quatrième page ..... 1 franc —
Chronique troisième page ..... 1 fr. 50 —
Chronique deuxième page ..... 2 francs —
Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 21-01
Bureaux à MARSEILLE, 59, rue des Dominicaines
Téléphone 33-84

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

LA SACCHARINE

Les ministres du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, des Finances, des Travaux Publics et du Ravitaillement ont saisi la Chambre des Députés du projet suivant :

Article unique. — Par dérogation à l'article 49 de la loi de finances du 30 mars 1902, à partir de la promulgation de la présente loi, et pendant la durée des hostilités, des décrets rendus sur la proposition des Ministres du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, des Finances et du Ravitaillement, et après avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, pourront autoriser l'emploi de la saccharine ou de toute autre substance édulcorante artificielle pour remplacer le sucre dans la préparation des denrées ou boissons propres à la consommation.

Ces décrets détermineront les mesures à prendre pour assurer l'exécution de la présente loi, en ce qui concerne la fabrication, la vente et l'emploi des dites substances.

Seront punies d'une amende de cent à mille francs (100 fr. à 1.000 fr.) les infractions aux prescriptions des décrets susvisés, sauf application de l'article 463 du Code pénal.

Voici donc autorisé, si les Chambres acceptent ce projet, l'emploi de la saccharine.

Or, qu'est-ce, au juste, que la saccharine? La saccharine, du latin « saccharum », sucre, est une poudre blanche, sucrée, peu soluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool. Elle fut découverte en 1885 par Fahlberg au cours de ses recherches sur la fabrication des couleurs. Elle renferme de l'azote et du soufre. C'est un édulcorant qui est trois cents fois plus actif que le sucre de canne.

30 mars 1902 en a restreint l'usage à certaines préparations pharmaceutiques.

En Allemagne, cette substance est employée sous le nom de sucre de Cologne pour la préparation des sirops, gâteaux, liqueurs, etc.

Dans notre pays, son emploi est réservé à certaines préparations pharmaceutiques. C'est un remède pour les diabétiques. Les industriels qui veulent l'utiliser pour la préparation de produits non alimentaires, doivent se conformer aux prescriptions suivantes .

1° Déclaration d'emploi qui doit être faite au directeur des contributions indirectes du département où est située l'usine.

2° Transport des substances édulcorantes de la fabrique à l'usine dans des récipients marqués et revêtus du plomb de la régie, avec vérification à l'arrivée et emmagasinage dans un local spécial.

3° Dénaturation et mise en œuvre des substances à jour fixe en présence du service.

4° Soumissions des industriels à l'exercice et ouverture d'un compte de magasin.

Ces prescriptions, qui sont appliquées strictement, montrent bien que la saccharine est un produit que l'on ne peut utiliser qu'en prenant certaines précautions. Il semble donc extraordinaire que notre gouvernement veuille en autoriser l'emploi.

Nous savons bien, et malheureusement quels sont ceux qui ne le savent pas actuellement, que le sucre est rare, très rare même, que pour en obtenir un tout petit peu, il faut supplier pendant longtemps son épicier, mais est-ce une raison, pour le remplacer, de permettre la vente d'une substance d'un produit qui, cela a été reconnu, ne peut avoir que des effets nocifs sur notre organisme ?

Le docteur Brouardel, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, en 1904, dans une communication à l'Académie de médecine, déclara formellement que « l'addition de la saccharine aux aliments avait pour effet de troubler profondément les fonctions digestives; qu'elle était de nature à multiplier le nombre des affections désignées sous le nom de dyspepsie. Le malade, disait-il, ressent des malaises qui augmentent lentement; un jour ne diffère pas sensiblement du précédent; qu'il s'agisse d'une altération du tissu hépatique ou rénal, l'affection peut rester latente plusieurs mois, et il est impossible au médecin le plus compétent de découvrir, en présence de symptômes aussi peu caractéristiques, la cause de la maladie.

Ne savons-nous pas aussi que les insectes ne se posent jamais sur les produits fabriqués avec de la saccharine? Cela ne prouve-t-il pas qu'ils reconnaissent eux-mêmes avec leur instinct si développé qui les trompe rarement, que ce produit, malgré son goût agréable, ne peut que leur être nuisible ?

Les Chambres voteront-elles ce projet ? Les nombreux médecins qui siègent, soit au Palais Bourbon, soit au Luxembourg, n'auront-ils pas à cœur d'éclairer leurs collègues sur les inconvénients sérieux que l'introduction de la saccharine comme succédané du sucre pourrait avoir sur la santé publique ? C'est ce que nous ne saurons que dans quelque temps.

Mais, pour nous, nous pensons qu'il vaut mieux se priver un peu, supprimer les entremets, boire son café sans sucre, plutôt que de remplacer ce dernier par un produit qui nous donnera seulement l'illusion du sucre, mais, par contre, détruira peu à peu notre santé.

J. CHAPUIS.

La Main-d'Œuvre agricole

Si les circulaires du Ministère de l'Agriculture avaient le pouvoir de mettre en état les terres incultes, il est certain qu'il n'y aurait pas un pouce de terrain improductif en France .Mais malgré l'activité littéraire de la bureaucratie malgré les bonnes intentions dont sont pavées les dites circulaires, il faaut reconnaître que rien de pratique n'est fait dans la région du sud-ouest, souhaitons qu'il en soit autrement ailleurs.

Le recensement des élèves des établissements d'enseignement supérieur pour 1917 donne une augmentation de plus de 5.000 élèves (futurs bacheliers ou bachelières).

Les plus grands efforts sont faits pour peupler tous les genres d'écoles, sauf les écoles d'Agriculture, en particulier pour celles de Commerce et d'Industrie, qu'elles ressortent de l'Instruction publique ou du Commerce — car nous avons deux enseignements commerciaux concurrents — les plus grands efforts, je le répète sont faits pour recruter les élèves des lycées, collèges, même par des [illegible] Mais cette industrie a une importance en France, elle fait travailler la bonne moitié de la population, soit directement par la culture, la transformation ou le commerce de sa production, en même temps qu'elle nourrit le reste Quand les produits agricoles font défaut, nous les achetons à l'étranger, par exemple, en 1912, compte tenu des exportations nous avons importé pour 353 millions de francs de céréales, 357 millions de graines oléagineuses, 1.120 millions de matières textiles, 57 millions de peaux brutes, etc., matières premières nécessaires à notre alimentation ou à notre industrie.

L'Agriculture française possède pour son enseignement professionnel 41 écoles pratiques et 10 fermes écoles, sur ce nombre une partie est fermée, soit pour faits de guerre, soit par défaut de personnel ou d'élèves.

C'est la France qui possède le moins d'écoles d'agriculture tout en dépensant davantage que les pays voisins. A l'heure actuelle il n'y a pas dans toutes les écoles d'agriculture de la France plus de 1.500 élèves à répartir sur trois promotions, soit 500 sorties par an. Ne croyez pas que ce sera 500 ouvriers agricoles ou horticoles qui seront formés chaque année, les deux tiers environ se destinent à l'enseignement agricole et au fonctionnarisme. C'est au moment où nous avons besoin de main-d'œuvre capable pour remplacer celle perdue du fait de la guerre et par le besoin de produire d'une façon plus intensive, que l'Administration de l'Agriculture multiplie ses circulaires et ferme ses écoles.

Nous demandons moins de documents, moins de directions, moins de comités et plus d'action pratique.

Nous demandons également que l'on cesse d'entraver les bonnes volontés et les initiatives, depuis octobre 1914, je fais des démarches pour obtenir que l'on accorde des bourses d'apprentissage aux orphelins des cultivateurs, pour leur faire un apprentissage de deux années et les former aux travaux modernes, j'ai des propriétés mises à ma disposition à cet effet, je ne veux pas faire une affaire, mais collaborer à une bonne œuvre agricole. Je ne peux rien obtenir de nos administrations.

Nous avons pensé, avec un de mes amis, qui a d'ailleurs fait la démonstration de la façon dont on aurait dû utiliser les prisonniers, d'organiser avec la main-d'œuvre des inaptes l'exploitation d'une dizaine de propriétés abandonnées, l'administration de la guerre marchait, c'est celle de l'agriculture qui a mis des bâtons dans les roues.

Pour quel motif ? Parce que le mot d'ordre des bureaux est : sus aux initiatives.

J'arrête mes critiques assurant pouvoir en faire des pages bien motivées. Je demande que l'on veuille bien s'occuper de l'Enseignement agricole pratique, je demande que l'on facilite l'initiative des agriculteurs susceptibles de donner des preuves de leur compétence en leur donnant les moyens de faire ces écoles d'apprentissage formant les ouvriers que ne peuvent pas donner les écoles de l'Etat. Enfin, que les Bureaux ne soient pas le cimetière de tous les projets des hommes de bonne volonté.

Henri TUZET
Lauréat de l'Académie d'agriculture.
Conseiller du commerce extérieur de la France.

REVUE DU MARCHÉ DE PARIS

(Correspondance particulière)

La taxation du beurre à Paris n'ayant pas été généralisée dans les principales villes et l'exportation n'ayant pas été interdite, les conséquences que nous avions prévues se sont produites. Les arrivages indiquent un déficit d'environ 10.000 kilos par jour, de sorte que la plupart des marchands n'ont pu s'approvisionner suffisamment et certains détaillants ont cherché à éluder la taxe sous le prétexte qu'ils écoulent les quantités achetées la semaine passée au-dessus des cours actuels. Beaucoup de ménagères ont encore payé 1 fr. les 250 gr. au lieu de 1 fr. 67, prix qui devrait être affiché pour les premières qualités.

Quant au fromage dit « camembert », la seule sorte taxée 1 fr. 30 pièce s'est écoulée assez facilement, mais on peut s'attendre à des concessions de la part des producteurs. Les autres fromages, en présence d'arrivages assez abondants, ont été faiblement soutenus pour clôturer aux cours ci-après.

On dit qu'il se tient un marché clandestin où les prix se débattent entre vendeurs et acheteurs.

La baisse continue sur les œufs malgré l'activité des achats. Le temps doux dont nous jouissons, accélère la ponte et les arrivages sont abondants. Les œufs dits « du jour » se vendent encore au détail de 20 à 25 centimes, alors qu'aux Halles Centrales on traite les œufs de choix, de 270 à 290 fr. le mille; les moyens, de 240 à 260 fr.; les petits, de 210 à 230 fr. Les œufs étrangers sont cotés de 190 à 200 fr. Les œufs de conserve sont à peu près écoulés. La suppression des pâtisseries durant deux jours par semaine aura une certaine influence sur la consommation des œufs et ne sera pas une cause de hausse; on peut donc espérer voir revenir à des prix abordables ce produit tant recherché, même à un taux exagéré.

Malgré le temps plus doux, le marché des légumes est peu approvisionnaisément et les prix élevés se maintiendront jusqu'à l'arrivée des primeurs. Il y a abondance d'oranges, de mandarines et de dattes, tandis que les pommes et les poires se raréfient et sont hors de prix. Les figues sèches arrivent également en abondance.

La crise des pommes de terre s'accentue. La gelée en a détruit de grandes quantités et il faut suppléer aux semences qui commencent à manquer dans le Midi qui cultive surtout la pomme de terre hâtive, indispensable pour la soudure des deux campagnes. Des comités s'organisent pour fournir les semences et aussi les engrais qui manquent dans certaines contrées où de vastes terrains, autrefois consacrés aux fleurs, pourront recevoir cette année une utilisation en production alimentair . La mobilisation des agriculteurs reste à l'ordre du jour : la solution est d nature à jouer un rôle utile si elle se produit à temps.

Rien n'est encore décidé pour l'emploi de la saccharine; mais nous avons maintenant l'opinion d'un éminent médecin français, le docteur Lapicque, sur le rôle de ce produit dans l'alimentation : « La saccharine, déclare-t-il n'a aucune toxicité; elle est victime je crois, d'un préjugé. Il a fallu jadis lutter avec énergie contre son emploi, qui, s'il n'est pas dangereux, constituait manifestement une fraude en permettant, pour un prix infinitésimal, de donner le goût du sucre à des matières alimentaires, sans leur donner les mêmes principes nutritifs que le sucre. Mais elle peut donc être employée impunément et sans inconvénient, à condition que le public sache bien que le sucre et la valeur alimentaire qu'il représente sont absents des denrées dans lesquelles entre la saccharine. »

La situation statistique des sucres n'est pas brillante. Les stocks visibles dans le monde sont évalués à 1.127.000 tonnes contre 1.686.000 tonnes en 1916 et 2.020.000 tonnes en 1915. La production prochaine paraît devoir laisser un assez grand déficit, car les ensemencements de betteraves subiront forcément une certaine réduction qu'une température favorable pourra atténuer en partie mais non en totalité; la main-d'œuvre et l'engrais sont insuffisants. aussi bien en France qu'en d'autres pays producteurs. Le ministre de l'agriculture d'Allemagne a refusé aux fabricants le taux de 26 marks au lieu de 25 pour les 50 kilos de sucre brut.

D'après les plus récentes évaluations de la production mondiale de la campagne 1916-17 se comparerait comme suit avec celle des 3 précédentes campagnes :

	1916-17	1916-15
Europe	4.856.000	5.181.000
Amérique	840.000	797.400
Betteraves	5.696.000	5.978.400
Cannes	11.425.000	10.514.000
Total en tonnes	17.121.000	16.492.400

	1915-14	1914-13
Europe	7.697.000	8.161.400
Amérique	658.800	665.300
Betteraves	8.355.800	8.826.400
Cannes	10.521.000	9.893.000
Total en tonnes	18.521.000	18.719.400

Le déficit en sucre de betteraves serait comblé en partie par l'excédent du sucre de cannes. Cela nécessiterait toutefois une assez forte importation sur le Continent, d'autant plus forte que la consommation est en constante augmentation.

C'est dimanche que sont entrées en vigueur les dispositions du décret du 9 février dernier relatives à la fabrication et à la mise en vente du nouveau pain, qui sera « rassis »p uisque les boulangers ne pourront le mettre en vente que 12 heures après la sortie du four.

Depuis plusieurs jours déjà, le prix de détail du vin a augmenté de 5 et même 10 centimes par litre à la suite de la hausse constatée dans le Midi et sur notre marché où nous relevons les cours ci-après . Midi rouge 9° à 12°, de 88 à 95 fr.; Algérie rouge, 12°5, à 96 fr.; blanc Charente, 96 à 104 fr.; blanc Gironde, 102 fr.; le tout à l'hecto nu, de gré à gré ou comptant net.

La cote des suifs a été maintenue à 160 fr., mais les affaires sont nulles.

Les huiles sont toujours très fermes : colza à 240 fr.; lin à 225 fr. Au 20 février, le stock en colza était de 450 qtx sans changement sur celui du 10 février; celui du lin de 5.850 qtx contre 5.350.

Le tableau des cours officieux, établi à la préfecture de police, enregistre cette semaine une augmentation de 10 centimes à la livre sur le merlan brillant; des diminutions de 10 centimes sur le kilo de bœuf, toutes qualités; de 20 centimes sur le veau et de 10 à 20 centimes sur le porc.

La publication de ces tableaux sera prochainement modifiée par suite d'irrégularité dans les arrivées, notamment des fruits et légumes, qui ne permet pas d'établir des cours. Les deux tableaux hebdomadaires seront réunis en un seul où ne figureront que les prix des viandes de bœuf, de mouton, veau, de la triperie et du poisson.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Mardi 27 février.

La Situation Militaire

Continuant leur avance sur les deux ce s'étend actuellement sur un front de 17 kilomètres 600 environ, de l'est de Guendécourt au sud de Gommécourt et a atteint une profondeur de 3 kilomètres 200. Avec le village de Serre, nos alliés se sont emparés encore des villages de Eancourt, Pys et Miraumont.

En Mésopotamie, nos alliés viennent prendre Kut-El-Amara, faisant prisonniers 4 colonels allemands, un colonel turc, 4 canons et 10 mitrailleuses.

Sur notre front, canonnade intermittente. Notre aviation continue à faire merveille. Nos avions de chasse ont abattu, ces jours derniers, plusieurs avions Boches. Nos escadrilles de bombardement ont fait de nombreuses incursions en territoire ennemi, bombardant notamment des dépôts de munitions de Spincourt, les hangars de Buzancy, les voies ferrées d'Ars-sur-Moselle, les gares de Boussewiller et de Woelfing.

Sur le front Italien, où, paraît-il, l'empereur Charles va diriger les opérations, les Autrichiens ont lancé quelques petites attaques toutes repoussées. Deux dirigeables italiens ont bombardé la gare de Reifokberg et le champ d'aviation de Brosecco, au nord de Trieste.

Rien d'important à signaler en Russie ou aux Balkans.

⁂

La production du café au Brésil en 1916 montre une augmentation sur celle de 1915 et, malgré cela, les prix sont plus élevés que précédemment. Si les prix ne baissent pas avant la fin de la cueillette, on estime que la valeur de la récolte s'élèvera, toutes dépenses déduites, à 28.994.570 livres contre 28.338.885 livres pour la saison 1915-16.

⁂

Le correspondant parlementaidre du « Daily Chronicle » apprend que le gouvernement a décidé de garantir, pour une période de trois ans après la fin de la guerre, des prix minimapour le froment et l'avoine, récoltés dans le Royaume-Uni. Le prix du froment serait fixé à 43 sh.; celui des avoines à 21 sh. par quarter.

⁂

Le « Journal Officiel » publie les résultats approximatifs de diverses récoltes en 1916.

En voici les chiffres globaux : pommes et poires à cidre, 8.266.620 qtx contre 37.354.960 en 1915 (production des cidres et poirés : 5.822.120 hectolitres contre 29.507.301 en 1915); pommes à couteau, 466.308 qtx; poires à couteau, 240.645; châtaignes, 1.724.215; noix, 392.830; olives, 205.092; pêches, 104.662; abricots, 29.297; cerises, 175.835; prunes, 103.673; truffes, 491; oranges, 1.840; mandarines, 1.218; citrons, 1.300; fraises, 69.493; framboises, 4.845; cassis, 19.283; groseilles, 16.650; amandes, 12.567; noisettes, 460; figues, 23.626.

⁂

On sait que la chicorée est désormais soumise à une taxe qui doit entrer en application le 1er mars prochain.

Les détaillants s'inquiètent. Ils auront en effet à cette date des paquets qui ne porteront pas la vignette.

Qu'ils se rassurent. Le ministère des finances s'est inspiré de la législation de 1870, car déjà à cette époque un impôt avait frappé les succédanés du café.

Désormais, il y aura quatre sortes de paquets : 100 gr., 250 gr., 500 gr. et 1 kilo. Les fabricants ont reçu, pour écouler leurs anciens stocks un délai de deux mois qui expire le 1er mars

⁂

Le Préfet de l'Ariège vient d'ordonner la réquisition du blé et de la farine du département pour le ravitaillement de la population civile.

⁂

La Croix-Rouge américaine, depuis le commencement de la guerre jusqu'au 30 septembre 1916 a envoyé en France des secours d'une valeur de 2.582.000 francs et ses secours aux Alliés atteignent 6.500.000 francs.

⁂

On peut être ministre et gourmand ! M. Herriot, dans son décret du 5 février sur la fabrication et la mise en vente du pain, avait indiqué qu'il supprimait les brioches. Mais, après réflexion, notre grand nourricier revint sur sa décision. Une circulaire envoyée à tous nos préfets indique maintenant que le mot « brioche » dans le décret susvisé, signifie « pain brioché ou brié ».z

Donc, pâtissiers et boulangers ont l'autorisation, sauf le mardi et le mercredi, de fabriquer des brioches. M. Herriot pourra, tous les matins, en tremper dans son café ou son chocolat mais douze heures se seront-elles écoulées depuis leur fabrication ?...

LA RÉPERCUSSION EN FRANCE DES SACRIFICES BRITANNIQUES

Du *Journal* :

La *Gazette officielle* du Royaume-Uni publie la liste des importations interdites en Angleterre. On la trouvera ci-dessous. En la lisant, les intéressés ne devront pas perdre de vue qu'elle n'a rien de définitif. Par exemple, l'importation des vins et spiritueux sera réduite à 25 % de qu'elle était en 1915, ainsi que cela fut dit à la Chambre des communes. La prohibition n'est donc pas absolue.

Il est d'ailleurs probable que l'importation sera l'objet de permis spéciaux, dont la *Gazette* fait mention et au sujet desquels notre gouvernement [illegible] activement. Ouvrons sans trouvé quelque rude que soit le coup qui les atteint, et qu'ils se souviennent que les sacrifices imposés à l'Angleterre et par suite à la France le sont dans l'intérêt supérieur des deux pays.

Est prohibée l'importation des matières suivantes :

Journaux, affiches imprimées, livres et tout imprimé exception faite pour les exemplaires isolés envoyés par poste;

Articles de fantaisie, dits articles de Paris; broderies et ouvrages d'aiguille; effets d'habillement non imperméabilisés, sauf souliers et bottines; article de coton, bonneterie, chaussons, chaussettes, bas, dentelles de coton; plumes d'ornement, duvet, fleurs artificielles et fleurs naturelles;

Fruits frais, amandes et noissettes, sauf citrons et oranges amères;

Gants, chapeaux d'hommes et de femmes;

Vins, eaux-de-vie, eaux de table eaux minérales, eaux gazeuses;

Soieries, articles en soie, sauf les fils de soie;

Rhum, articles et préparations alimentaires contenant du sucre, sauf le lait condensé; thés, cafés, cacaos bruts et préparations de cacao; tomates, conserves de saumon et de homard, cailles vivantes; graines de soja;

Machines à écrire, objets d'art, antiquités, tableaux, gravures, photographies, cartes, appareils photographiques, stéréoscopes;

Articles de peau, pelleterie fourrures ; souliers bottines de cuir et matériaux employés à leur fabrication; tresses de paille, paillassons, enveloppes de paille pour bouteilles; articles dorés ou plaqués, couleurs et pigments pour peintres, vadrouilles et guipons; cuir apprêté ou brut; jute naturel, peaux sèches ou fraîches, fils et articles de lin, articles en verre, extincteurs d'incendie, manchons à incandescence;

Bois de charpente, bois de toute nature, scié, fendu, raboté, équarri ou ouvré; articles cloisonnés; articles d'antimoine, machines agricoles, vannerie et paniers en bambou; horloges et parties d'horloge.

Certains autres articles figurent encore sur la liste, à laquelle est adjointe cette observation que la « prohibition ne s'appliquera pas à ceux de ces articles pour lesquels le Board of Trade aura donné une permission spéciale. »

QUELQUES CHIFFRES

Les conséquences de ces prohibitions sont graves pour le commerce français et l'émoi est vif, comme on le peut penser, dans les milieux exportateurs, M. Lloyd George n'a-t-il pas déclaré lui-même : « Nous aurons à interdire l'importation de nombre d'articles manufacturés, et je le regrette, car beaucoup venaient de France. »

Hélas! oui, beaucoup venaient de chez nous. Aussi l'émotion a-t-elle été, prochain. A partir de cette date, il ne devra plus sortir de leurs usines, de paquets non munis de la vignette réglementaire, mais les détaillants pourront sans crainte écouler les autres. malgré tout, assez vive dans nos grandes maisons de commission.

Nous avons consulté, hier, une personnalité très en vue de notre commerce d'exportation et, sans se montrer trop pessimiste, notre compatriote a bien voulu nous faire toucher du doigt, chiffres en mains, quelle était l'importance de notre trafic avec le Royaume-Uni.

Nous ne possédons pas encore, à cet égard, les statistiques de 1916, mais celles de 1915 et, à plus forte raison, celles de 1914, suffisent à montrer combien profondément le commerce français se voit atteint par la détermination rigoureuse à laquelle s'est résolu le gouvernement anglais. Donnons quelques chiffres [illegible] nos exportations en Angleterre, pendant ces années de guerre. Ils sont éloquents, en dépit de leur sécheresse.

Tissus de soie et bourres de soie : en 1915, 33.130 quintaux métriques, soit 163.692.000 francs.

Lingerie, vêtements et articles confectionnés : en 1915, 4.419 quintaux métriques, soit 18.985.000 francs.

Vins : en 1914, 168.512 hectolitres, soit 12.464.000 francs.

Eaux-de-vie et esprits : en 1915, 75.405 hectolitres d'alcool pur, soit 17,505.000 francs.

Plumes, apprêtées ou non : en 1914, 1.518 quintaux, soit 3.000.000 de francs.

Pelleteries préparées, ouvrées ou confectionnées : en 1915, 4.150 quintaux, soit 15.867.000 francs.

Tabletterie, boutons, éventails, bimbeloterie : en 1915, 48.348 quintaux, soit 55.578.000 francs.

Bois commun : en 1915, 647.226 tonnes, soit 20.477.000 francs.

Parfumerie et savons . en 1915, 29.869 quintaux, soit 4.507.000 francs.

Peaux et pelleteries brutes : en 1915, [illegible] soit 12.978.000 francs.

Fruits de table : en 1915, 307.045 quintaux, soit 21.283.000 francs.

Articles divers de l'industrie parisienne : en 1913, pour 18.905.000 fr; en 1915, pour 7.762.000 francs.

Ouvrages de modes : en 1914, 34.847.000 francs; en 1915, 891.000 fr.

Horlogerie, carillons, boîtes à musique et fournitures d'horlogerie : 3 millions 700.000 francs.

Toute incomplète qu'elle soit forcément, cette liste fournit déjà un aperçu du commerce que, même en pleine guerre, nous faisions avec nos alliés.

Aucun renseignements officiel autre que ceux publiés par les journaux n'ayant été transmis au ministère par voie régulière, on s'y montre moins ému en présence de mesures dont l'adoption n'est pas encore décidée sans esprit de retour.

« Sans aucun doute, nous déclare un des collaborateurs de M. Clémentel, notre commerce d'exportation aura à subir de sévères et pénibles restrictions. Mais nous n'avons pas perdu tout espoir d'en atténuer sensiblement les rigueurs. En ce moment même, les négociations les plus amiables se poursuivent avec un désir de concessions réciproques, pour obtenir des autorités britanniques, placées en face des plus rudes nécessités, le maximum d'adoucissement possible à ce nouveau régime.

« Nous avons bon espoir de voir la sévérité des prohibitions s'amortir, mais il est encore impossible à l'heure actuelle de donner à cet égard la moindre précision. »

LE PRIX DU PAIN

Le *Courrier du Commerce* s'est élevé souvent contre la politique du pain bon marché. Il faisait ressortir, avec raison, que la matière première, la main-d'œuvre ayant plus que doublé depuis la guerre, il était de toute justice que le prix du pain soit augmenté de quelques centimes.

Des discussions nombreuses s'étaient élevées à ce sujet, les uns voulaient le maintien du prix du pain, d'autres, au contraire, envisageant plus sainement la situation actuelle de la boulangerie, penchaient pour l'augmentation.

Le décret interdisant la vente du pain frais, causant un préjudice important aux boulangers, ceux-ci résolurent de demander une augmentation.

La Chambre syndicale de la Boulangerie Lyonnaise, s'adressa à M. Herriot, maire de Lyon, qui reçut le dimanche 18 courant, dans son cabinet, MM. Lambert et Dumortier, présidents du syndicat.

Une réunion d'une commission spéciale eut lieu ensuite à la mairie, jeudi soir 22 courant. Cette commission, après examen approfondi de la question, se prononça pour l'augmentation du pain. Il ne restait plus qu'à obtenir l'autorisation de M Herriot.

Nous pensions pouvoir annoncer aujourd'hui que c'était chose faite. A la dernière heure nous apprenons qu'une nouvelle réunion a lieu à la mairie. Nous en ferons connaître les résultats.

SITUATION ET COURS DES BOURSES, HALLES ET MARCHÉS

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Mardi 27 février.

Nous ne pouvons que répéter que la situation devient de plus en plus désastreuse. Le commerce des grains ne peut rien faire, toutes les expéditions sont en suspens. Les wagons manquent complètement. Tout est arrêté. C'est l'anarchie qui règne sur toutes les lignes.

Quand donc cette situation préjudiciable à la vie économique de notre pays prendra-t-elle fin?

Peu d'animation au marché, où l'on n'a traité que quelques petites affaires. Cours toujours fermes.

BLES. — La meunerie qui a un besoin urgent de blé ne sait où s'adresser. Les transports n'existent plus. Le ravitaillement civil marche couci couça. Pour comble de bonheur, des préfets interdisent encore la sortie du blé de leurs départements.

Nous ne pouvons que rappeler les prix de la taxe.

Blés indigènes en culture	33 ..	.. ..
Blés indigènes à la consommation	34 50	.. ..

Les 100 kilos.

FARINES. — Demandes importantes. On cote : farines 80 %, taxe officielle, 43 fr. les 100 kilos pris à l'usine ou 43,50 rendus en boulangerie, nue ou toile facturée et reprise au même prix.

ISSUES. — Sons toujours demandés, en hausse toujours croissante. Offres moyennes. Prix dépassant largement ceux de la taxe que nous rappelons.

Taxe officielle : sons tout venant, 18 francs les 100 kilos départ ou 19,80 les 100 kilos rendus.

SEIGLES. — Toujours sans affaires. La culture n'offre rien.

Taxe officielle : 30 fr. les 100 kilos pris chez le producteur, plus 1,50 pour frais de manutention.

AVOINES. — Le courant d'affaires serait très bon, si l'on pouvait obtenir des wagons. Bonnes demandes. Cours bien soutenus.

Avoines Dauphiné-Lyonnais grises	30	30 25
dito noires	30 50	30 75

Les 100 kilos rendus Lyon.

Avoines grises d'hiver Poitou Centre	30 75	31 ..
Avoines noires du Centre	30 25	30 50

Les 100 kilos départ.

ORGES. — Sans offres. Ni la culture, ni le commerce, ne vendent.

Taxe officielle : 31 francs les 100 kilos, pris chez le producteur, plus 1,50 pour frais de manutention.

La farine d'orge non taxée est toujours aux mêmes cours.

MAIS. — Cours fermes en maïs étrangers qui arrivent dans nos ports et les encombrent, car on ne peut les expédier à l'intérieur. On cote : maïs Plata, 49 fr. à Marseille, 44 à 45 fr. à Bordeaux.

SARRASINS. — Bonnes demandes, mais la crise des wagons se fait sentir pour cette céréale plus que pour tout autre grain. On cote les provenances de Bretagne de 41,50 à 42 fr. les 100 kilos nus départ.

Marché de Marseille

Jeudi 22 février.

GRAINS GROSSIERS. — Situation toujours ferme. Les expéditions sont bien difficiles et malgré cela les prix s'inscrivent nettement en hausse, par suite de la pénurie de marchandises.

Maïs. — Nous cotons : Plata jaunes nouveaux, 50 fr.; rouges, 51,50; Plata blancs, 49,50; Plata petits grains (façon Cinquantini), 50 fr. Le tout aux 100 kilos logés voie ferrée Marseille.

Avoines. — La demande est toujours bonne et par contre les détenteurs sont assez réservés. Les transactions ont été cependant actives ces jours derniers et les prix restent bien tenus.

Fèves. — Fèves nouvelles Tunisie, 43 francs logé voie ferrée.

Caroubes. — Caroubes d'Oran, 30 fr.; Bougie, 30,50 logé quai Marseille.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représent' —0 MARSEILLE 0—

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, **MARSEILLE**. — Grains Blés. Issues. Farines.

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, **Marseille**. — Tél. 48-61. — Grains, farines et issues.

Marseille, 24 février.

La Chambre syndicale des Minotiers Fabricants de semoules de Marseille nous communique les renseignements suivants :

Farines de blé dur et similaires.

Pas de changement.

On cote consomm. : Farine entière mitadine, ...; Gruau D extra fleur, 42 .. .. ..; Gruau D extra, 41 ..; Minot D extra, 40 .. .. FBD grossans fins, ...; FBD première extra, 37 38 BD première, 36 ...

La balle de 100 kilos brut, toile perdue franco gare ou quai Marseille.

Farines de blé tendre.

Taxe officielle sur farine entière.

Semoules

Disponible. — Prix unique.

On cote consommation : SSSE et SSSG, 54 .. 55 .. ; SSS (SS) et SSG, 54 .. 55 ..; SSSF 54 .. 55 ; Semoulette, 54 .. 55 ..; Semouline, 54 .. 55 ...

Les 100 kilos net franco gare ou quai Marseille, double toile à rendre.

Livrable. — Sur janvier.

On cote consommation : SSSE, 54 .. 55 .. SS, 54 .. 55 ..; SSS, 54 .. 55 ..; Semoulette 54 .. 55 ..

BEZIERS

28 février.

Toujours même situation dans notre région.

Avoine noire de 31 à 31,50; avoine grise d'hiver de 31.50 à 32 fr.; avoines blanche et grise de printemps de 30 à 30,50; orge brasserie 40 fr.; orge mouture 38 fr. les 100 kilos.

Son gros de 27 à 28 fr.; son fin de 25 à 26 fr. les 100 kilos.

CASTELSARRASIN

22 février.

Il reste peu de blé et avoine dans notre région; aussi, peu d'offres. Cours fermes.

Nous cotons : blé choix de 27 à 27,50 les 80 kilos; seigle 26 les 75 kilos; avoine grise d'hiver 31 fr. les 100 kilos; orge mouture 22 fr. les 60 kilos; maïs 30 fr. les 75 kilos.

Farines de cylindre 1re 42,50; son gros 19 fr. les 100 kilos.

CHALON-SUR-SAONE

23 février.

Par suite du dégel complet, notre marché était un peu mieux approvisionné. Plata de 45 à 46 fr.; sarrasin de ce sont enlevés rapidement, avec prix fermes.

Nous cotons : blé choix de 33 à 34 francs avec prime de transport; avoine grise d'hiver de 29 à 30 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1re prix de la taxe 42.50 à l'usine; son gros de 18 à 19 fr. pris à l'usine.

NANTES

24 février.

Marché calme, manque de matériel.

Nous cotons : blé choix de 34 à 34,50; maïs Plata de 45 à 46 fr.; sarrasin de 41,50 à 42 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1re 42,50 les 100 kilos.

ORTHEZ

20 février.

Marché sans aucune importance.

Nous cotons : blé ordinaire 26,40 les 80 kilos; maïs de 29 à 30 fr. l'hectolitre

TONNERRE

24 février.

Marché plus animé. Tendance à la hausse, les cultivateurs n'étant pas fixés sur l'état des grains en terre après les gelées.

Nous cotons : blé choix 34 fr.; seigle 30 fr.; avoine noire de 28.50 à 29 francs; avoine grise d'hiver de 27 à 28 fr.; avoine grise de printemps de 28.50 à 29 fr.; orge brasserie 31 fr.; orge mouture 30 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1re 42,25 les 100 kilos; pain blanc 0,45 le kilo; son gros de 18 à 19 fr. les 100 kilos.

FRET

Paris, 26 février 1917.

Au moment où février va se clore, passons une revue rapide des fais principaux intéressant notre chronique du fret.

Au départ de France, légère majoration dans les prix, causée par l'augmentation de la prime d'assurance.. D'Angleterre, taxation des charbons avec une majoration de 50 % sur les prix précédents, taxation rendant les prix intéressants pour l'armement et qui, si elle avait été appliquée plus tôt, eût peut-être évité la crise dont nous nous dégageons, cours avec fermeté, mais sans grande hausse. D'Amérique, Nord et Sud, peu de changements. L'Inde, après s'être tassée, a remonté très fortement et l'Indo-Chine a continué sa marche ascensionnelle lente, mais sûre.

Que peut-on déduire de ce qui s'est passé ce mois-ci et d'abord que devons-nous retenir ? La guerre sous-marine, sans grande importance. Restent l'ordre en Conseil et le discours de Lloyd George. Gros événements, ces deux faits. Notre dernier article sur le fret, retardé dans sa transmission — nous ne savons pourquoi — est paru un peu tard. Nous y prévoyions ce que l'Ordre en Conseil anglais a annoncé : une restriction dans les importations. Le discours de Lloyd George soutient la théorie que nous avons émise.

Nous n'avons pas assez de vapeurs pour faire les transports dont nous avons besoin. Ayons donc le courage de voir les choses en face et de supprimer les importations, les transports qui ne sont pas de première nécessité. Point de ces distinctions subtiles entre le nécessaire et le superflu. Nous voulons vaincre : ne gaspillons ni notre temps, ni notre argent, ni nos navires : c'est du sang que nous économiserons.

En résumé, les temps de restriction pour les importations vont venir, mais il n'y a aucune raison pour que les exportations — en dehors des pays alliés — soient l'objet d'une réglementation quelconque. Quant aux prix du fret, ce n'est pas ce mois-ci qu'ils baisseront.

Par suite de retard dans les courriers, quelques cours ne nous sont pas parvenus, au moment de mettre sous presse. Vous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 27 février. — Cours officiels de la Chambre de commerce : foin de Bourgogne de 16 à 18 fr.; foin de pays de 15 à 16 fr.; paille de froment de 8 à 8,50; paille de seigle de 8,50 à 9 fr. les 100 kilos.

Lyon, 27 février. — Le Midi achèterait à n'importe quel prix, mais ne pouvant fournir le véritable ordre de transport, les transactions sont pour ainsi dire nulles.

En foins, encore moins qu'en pailles, on ne peut traiter, et aucune cote ne peut être donnée.

Castelsarrasin, 22 février. — On cote : foin première qualité, 10 fr.; luzerne, 10 fr.; paille de froment alimentaire, 7 fr.; paille d'avoine, 6 fr. les 100 kilos.

Béziers, 23 février. — On cote : foin 1re qualité de 35 à 36 fr.; foin 2e qualité de 33 à 35 fr.; luzerne 1re coupe de 37 à 38 fr.; luzerne 2e coupe de 38 à 39 fr.; paille de froment alimentaire 16 fr.; paille de froment pour litière de 13 à 14 fr.; paille d'avoine de 13 à 16 francs les 100 kilos.

Tonnerre, 24 février. — On cote : foin 1re qualité de 38 à 40 fr.; paille de froment alimentaire de 26 à 28 fr. les 500 kilos.

Paris, 24 février. — Le mouvement de fermeté qui s'était dessiné mercredi en fin de marché s'est encore accentué aujourd'hui, tant par suite de la modicité des arrivages que de l'importance des demandes. Les prix sont en forte hausse, principalement sur les fourrages.

On cote : luzerne, première qualité, de 125 à 135 fr.; deuxième qualité, de 120 à 125 fr.; foin, de 125 à 135 fr. et de 120 à 125 fr.; regain de luzerne, de 120 à 125 fr. et de 110 à 120 fr.; paille de blé, de 75 à 80 fr. et de 72 à 75 fr.; paille d'avoine, de 58 à 63 fr. et de 55 à 58 fr. (Les 104 bottes de 5 kil. environ, franco dans Paris.)

PAQUELET (maison Moussier), coutier Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

Pfister Aug., 32, rue Paradis, Marseille.

GRAINES FOURRAGERES

Nantes, 24 février. — On cote : graine de trèfle violet de 150 à 200 fr.; graine de sainfoin double de 48 à 50 francs; vesces de 52 à 55 fr. les 100 kilos.

Tonnerre, 24 février. — On cote : vesces de 30 à 32 fr.; minette en cosses de 35 à 40 fr. les 100 kilos.

POMMES DE TERRE

Lyon, 27 février. — Les vendeurs offrent peu, et on peut constater des variations très sensibles pour les mêmes sortes et les mêmes rayons suivant vendeurs; malgré cela, tout s'enlève rapidement, car les besoins sont très pressants.

En Jura, Saône-et-Loire, on ne traite pour ainsi dire rien, les dégâts du gel n'étant pas suffisamment constatés, paraît-il.

L'Ouest paraît mieux vendeur, bien que les offres soient parcimonieuses. On traite quelque peu d'early et de jaunes rondes sur la base de 20 à 25 francs.

La Sarthe ainsi que le Limousin semblent ne pas trop vouloir s'engager avant mars; on ne sait pas exactement quels sont les dégâts causés dans ces régions.

Les cours ne sont pas suffisamment établis pour que nous puissions donner une cote sérieuse; nous pensons, dans notre prochaine chronique, pouvoir donner de la situation une idée plus définie.

Castelsarrasin, 22 février. — On cote : pommes de terre Beauvais, 15 fr. les 100 kilos.

Marseille, 22 février. — Nous n'avons rien à ajouter à nos derniers renseignements. Il y a lieu cependant de croire que la bonne température dont nous jouissons depuis quelques jours va provoquer les offres des détenteurs. Les affaires sont toujours nulles et il ne nous est donc pas possible d'indiquer des prix.

Chalon-sur-Saône, 23 février. — Notre marché était plus fourni, mais les besoins étant grands, les prix sont en hausse, variant de 22 à 26 fr. les 100 kilos, selon les espèces.

Orthez, 20 février. — On cote : pommes de terre early, 22 à 24 fr.; Beauvais, 14 à 16 fr. l'hectolitre.

PAQUELET (maison Moussier), courtier Spécialité en pommes de terre, semence et consommation

J. MALLARD, représentant, **MARSEILLE** — Pommes de terre. Fourrages et Pailles

Pommes de terre de toutes provenances. Semence. Consommation. Oignons. Carottes. Grains. Foin. Paille. — **QUATRE**, courtier, 7 rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télégr. : **Quatre Pardieu, 7. Téléph. 58-27.**

LEGUMES SECS

Castelsarrasin, 22 février. — On cote : fèves, 28 fr. les 65 kilos.

Chalon-sur-Saône, 23 février. — On cote : haricots, 120 à 130 fr. selon espèce.

Nantes, 24 février. — On cote : haricots de 150 à 160 fr.; fèves de 35 à 35,50 les 100 kilos.

FRUITS SECS

Lyon, 27 février. — Cours officiels de la Chambre de commerce : amandes de Provence en sortes de 360 à 370 francs; amandes à la Princesse de 270 à 280 fr.; noisettes cassées du Piémont de 470 à 490 fr.; noisettes cassées d'Espagne de 340 à 350 fr. les 100 kilos; raisins de Malaga de 19 à 20 fr. la caisse; figues de Bougie de 90 à 100 fr.; figues de Cosenza de 160 à 170 francs; prunes d'Ente de 63 à 65 fruits de 340 à 350 fr. les 100 kilos.

Marseille, 24 février. — Les affaires sont toujours nulles, un peu de détail seulement.

Amandes cassées. — Douces. Prov. plaine, 300 à 310; mont. 280 à 300; Levant 255 à 260; Girgenti 260 à 265 ; Pouille 265; Sardaigne 275; Mayorque, 270; Mogador, 220 à 250.

Amandes en coques. — Princes. plaine, 235 à 240; prov. mont., 225 à 230; Italie 180 à 200; Languedoc 155; Provence, 155; Tarragone 150 ; Matherones 145 ; Abérannes 120 à 125; Molières 110; Portugal tendres 160; 1/2 tendres 135; Fitas, 135; Sfax 140; dures 50 à 55; Carthagène 145.

Amandes amères. — Gros fruits 200 à 220; petits fruits 140 à 150; fruit moyen 160 à 180; noyaux doux 250 à 270; amers 135 fr.

Pignons. — Italie, 230 fr. et Espagne, 225.

Pistaches vertes. — Sicile, à 725 fr.

Noix de caju. — 180 francs.

Noisettes coques. — Sicile 150; Tarragone 140.

Noisettes cassées. — Tarragone, 305 à 310 fr.

Pulpes d'abricot. — Espagne 105 fr.

Fruits secs pour boisson et pour la table. — Le marché s'est raffermi par suite de l'interdiction absolue des exportations italiennes. Les raisins ont été très demandés pour boisson familiale.

On cote à la consommation de Douane :

Pour boisson : Corinthe nlle récolte 185; 1915 130; gros grains noirs caisses 158; gros grains noirs sacs à 130.

Pour la table à la consommation :

Raisins. — Malaga choix 14 ; surchoix 13; royaux nx, 16.50; impériaux, 18.50; Sultanines, 275; Corinthe en cais. 185; réc. 1915, 130; Chypre 138.

Figues : Bougie valises, 52 à 53 ; Bougie sacs 50; Espagne, caisse 10, 60; distillerie 37 ; Mayorque caisse 70 ; datets 100 à 110; Tunis 110 à 120; Cosenza supér. 150; extra 190 fr.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Châteaurenard, 25 et 26 février. — Pas de changement pour les prix, à part la pomme de terre qui atteint des prix incroyables; choux, salades, navets, très abondants.

On cote pommes, 70 à 90 fr.; figues, 100 à 165 fr.; dattes 120 fr.; noix de 90 à 130 fr.; olives noires 100 fr.; pommes de tedde de 30 à 35 fr.; échalottes 150 fr.; carottes de 30 à 32 fr.; navets de 15 à 18 francs; persil 150 fr.; épinards 70 fr.; pissenlits 50 fr.; oignons de 40 à 45 fr.; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux-fleurs de 6 à 9 fr.; choux pointus de 1 à 1,50; choux verts de 2 à 3 fr.; salades frisées de 1 à 2,50; laitues de 1 à 1,25; escarolles de 1 à 1,25; romaines de 2 à 2,50; artichauts de 2 à 3,50; le tout selon grosseur et à la douzaine.

Aulx en chaînes de 6 à 12 fr.; oignons en chaînes de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Poireaux de 3 à 4 fr.; carottes de 0,75 à 0,80; radis 0,50 les 12 bottes.

Oranges de 6 à 8 fr.; mandarines de 6 à 7 fr.; citrons 6 fr. le cent.

Le marché du lundi est pour ainsi dire nul.

HUILES

Lyon, 27 février. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce :

Huile d'olive surfine extra 275 à 285; fine 250 à 255; de noix 310 à 330 ; d'arachide surfine 255 à 260; fine 245 à 250 ; de sésame surfine 245 à 250 ; fine 270 à 280; de choux à bouche, 250 à 255; de colza apurée 245 à 248; huile ricin, pr. pression, 240 à 250 fr.

Les 100 kilos.

HUILES D'OLIVES

Marseille, 24 février. — Situation inchangée.

On cotait en fin de semaine :

Aragon surfine 220 à 230; fine 220; Borjas extra, 215 à 220; surfine 215 à 213. Andalousie surf., 225 à 230; fine 210 à 215; Sfax surf. 208 à 213; Sousse s. 207 à 212; Mehdia suf., 200 à 205; Monastir surfine 205 à 210; Tunis surf., 203 à 218 Algérie surf., 190 à 195; mi-fine, 185. B.-du-Rh., surfine, 235 à 250; Var surfine, 230 à 240; Var fine 220 fr.

Ces prix s'entendent à l'entrepot de douane, fûts perdus pour les seules provenances d'Italie, d'Espagne et du Levant, fûts à rendre pour toutes les autres provenances.

HUILES MINERALES, PETROLES

Lyon, 27 février. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce :

Pétrole non logé 47 à 48 ; essence 700 deg. (non log.) 79 à 82.

L'hectolitre.

Marseille, 24 février. — On cote : pétrole épuré les 100 kilos 50.50; pour moteurs 56.50; blanc, 60.50; Photoline la caisse 26.25; essence ordinaire, les 100 kilos 99,75; pour carburateur 109,75; benzine, 114.75; gazoline, 139.75; Naphtacycle, la caisse, 36.25; White Spirit leger 93; fr. les 100 kilos.

A l'entrepôt d'octroi.

SUIFS & GRAISSES

Marseille, 21 février. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, marché meilleur.

A Marseille, marché calme. On a vendu des Dahomey disponibles à 145 fr. caf Marseille.

Lagos Français Dahomey prompts à 145 caf Bordeaux cpt us.; Lgaos 53 prompt embarquement caf port Italien; Dahomey février-avril à 149 fr. caf Marseille comptant usag.; Grand-Bassam flottants à 130 francs caf Marseille, comptant usag.

Suifs. — En Angleterre, marché excellent.

En France, on a vendu du suif pays 43° 1/2 à 160 et 162 fr. gares départ province.

Suif pays 44-45° prompts à 165 fr. gare départ Gand cnf. cpt.; prompts suif Australie 44° good color à 66 par cwt, caf Gênes comptant, usages; suif d'os à l'eau 40-41° prompts à 143 fr. gare Lyon, pét. perd.; suif d'os à l'eau 40-41° prompts à 132 fr. gare départ Nîmes pétrol. perdus; acides gras de Karité mensuels mars-mai 147 fr. caf Marseille cpt.; acides gras d'arachides mensuels mars-mai à 165 fr. caf Marseille, poids délivré, bar. perd. cpt. usages; acides gras coprah-palmiste flottants à 170 fr. caf, cpt., usages.

Huiles. — « Concrètes », marché calme, malgré les cotations données : coprah 192; Ceylan 93; cochin 198; prix nominaux, sans affaires.

« Fluides ». Marché meilleur. Arachides 190; livrable 192, marchandise nue Marseille, usages; marchandise logée en wagon départ 7 fr. en plus; Japon 175 à 180 francs.

Huile de Soya du Japon disponible en barils 178 fr. caf Marseille, prompt; huile de colza 240 fr.; de lin 220 fr.; disponible ou prompte livraison; huile d'arachide de Chine, belle qualité 230 fr; flottante caf Marseille, risques de guerre compris, fûs en fer de 400 litres perdus; huile de lin anglaise 180 fr. caf Marseille, comptant, usages; huile d'arachide du Japon 195 fr., barils perdus, caf Gênes, cpt. usag.

Glycérines. — Marché ferme. Saponification 200-210 fr. Marseille, usages; lessive 80 % BSS 145 fr.; lessive 40 % 45 fr. disponible; livrable 40 francs.

Paraffines. — Ferme. — Paraffine américaine écailles 50-52° emb. fév-mar 138 fr. caf Marseille, barils perdus, prompt, crédit banque; paraffine américaine plaques 50-52° prompt emb. du Royaume-Uni 150 fr. caf Bordeaux, cpt., risques guerre compris.

Paris, 26 février. — La cote officielle du suif indigène 43° 1/2 a été maintenue mercredi dernier à 160 fr. les 100 kilos. Le suif en branches au rendement de 70 pour cent vaut 112 fr. les 100 kilos.

Suif d'os et graisse : petit suif 135 à 140 fr.; suif d'os à l'eau 135 à 140 fr.; à la benzine 130 à 135 fr.; suif pressé comestible 245 fr.; à fabrique 240 fr.; suif comestible 190 fr.; premier jus 300 fr. Paris; 270 francs province.

Liverpool, 24 février. — Tendance ferme. On cote : suif de bœuf Plata disponible 59 à 61/6 (163.90 à 170.83 les 100 kilos); de bœuf d'Australie fin disponible 60/6 à 61/6 (168.06 à 170.83); suif de mouton d'Australie disponible 62 à 63/6 (172.23 à 176.40); dito mixed disponible 55/6 à 57 par cwt (154.17 à 158.36 les 100 kilos).

Londres, 24 février. On cote : suif mouton d'Australie bon à fin 62/6 à 64 (173.62 à 177.79 les 100 kilos); suif de bœuf bon à fin 59 à 60 (163.90 à 166.68 les 100 kilos); dito mixed 54 à 57/6 (150.01 à 159.75).

New-York, 24 février. — On cote : suif spécial en tierces 12 1/4 cents (157.79 les 100 kilos); hogeads 12 cents (154.57).

SUCRES, MELASSES

Lyon, 27 février. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce :

Sucre raffiné en pains 156.50; coupé régulier 158 à 160; déchets et irréguliers 156.50; poudre 158; semoule 158; cristallisé blanc indigène 148; sirop de glucose, 44, 135 à 140 fr.

Les 100 kilos, Lyon.

Londres, 24 février. — Sucres. — Le marché a été ferme ; demande active. On cote : cubes n. 1 47 sh. 1 1/2 d. ; H. T. S., 46 sh. 7 1/2 d.; granulés n. 1 42 sh. 1 1/2 d.; dito numéro 2, 41 sh 7 1/2 d.; granulés fins 42 sh. 1/2 d. ; cristallisés n. 1. 42 sh. 7 1/2 d.; n. 3 41 sh. 7 1/2 d. ; cristallisés jaunes 41 sh. 7 1/2 d.

On paye les Java blancs 41 sh. 7 1/2 d.

SAVONS

Lyon, 27 février. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce :

Savon blanc Marseille, 72 %, 168 à 173; id., Marseille, 60 0/0 153 à 158; bleu pâle, moyen ferme, 145 à 150 ; d'oléine 114 à 116; de pulpe 122 à 127; mou extra 100 à 105; mou ordinaire, 81 à 85 fr.

Les 100 kilos.

SOIES & SOIERIES

Lyon, 27 février. — Affaires un peu plus actives cette semaine. On achète un peu plus de matières premières. Malheureusement, l'Angleterre, ainsi que l'on sait, vient d'interdire l'importation chez elle des soieries, articles en soie, sauf les fils de soie.

Cette mesure va durement frapper le commerce lyonnais qui exportait beaucoup chez nos alliés. En 1915, nos exportations de tissus de soie et bourres de soie, à destination de l'Angleterre, se sont élevées à 33.130 quintaux métriques, soit 163.692.000 francs.

On a payé : grèges Italie 1er ordre 11/13, 79 fr.; grèges Piémont et Messine 1er ordre 11/13, 81,50; trames Chine natives t. c. extra 45/50, 71 fr.; id. Canton fil. 1er ordre 24/26, 73 fr.; id. Japon fil. t. c. 1er ordre 24/26, 90,50; Organsins Chine fil. 1er ordre 19/21, 94 francs; id. Japon fil. 1er ordre 20/22 de 93 à 94 francs.

Meilleur courant d'affaires en provenances asiatiques. Prix plutôt fermes. On cote :

Grèges Chine fil. best 1. 9/11, 83 fr.; id. 1 9/11, 81,50; id. best 1. 12/14, 80,25; id. 1 13/15 de 78,50 à 79 fr.; id. 2 13/15 de 77 à 78 fr.; grèges Japon fil. 1 1/2 9/11, 81,50; id. 1 1/2 10/12, 79 fr.; id. 1 1/2 13/15, 72,50; grèges Canton fil extra 13/15, 65,25; id. 1er ordre 13/15.

peut citer les prix suivants :

Bourres 1er choix 11 fr.; 2e choix et couleurs 8 francs.

Prix des ouvraisons :

Crêpe de Chine 2 bouts 3.200 tours Canton 11/13, 14 fr.; crêpe de Chine 3 bouts 3.200 tours Canton 11/13, 13 fr.; crêpe de Chine 2 bouts 3.200 tours 13/15, 12 fr.; crêpe de Chine 2 bouts 3.200 tours Chine 9/11, 16 fr.; crêpe 1 bout 3.600 tours Chine 9/11, 15 fr.; crêpe 1 bout 3.000 tours Chine 13/15, 12 fr.; poil 1 bout 1.500 tours Chine 9/11, 7 fr.; poil 1 bout 1.500 tours Chine 13/15, 6,25; grenadine 2 bouts 1.800-1.600 tours Chine 9/11, 14 fr.; grenadine 2 bouts 1.800-1.600 tours Chine 13/15, 12 fr.; organsin 2 bouts Japon 9/11, 7 fr.; trame 2 bouts Canton 13/15 1er ordre, 4,25; trame 2 bouts Japon 13/15, 3,25.

COTONS

Le Havre, 24 février. — Marché soutenu. On cote : février 161,25; mars 161,125; avril 161,75; mai 162,375; juin 162,375; juillet 162,125; août 162,125; septembre 161,75; octobre 158,625; novembre 156,50; décembre 155,50; janvier 154,875.

Liverpool, 24 février. — Marché clos.

New-York, 24 février. — Ouverture. — Mars 16,12 cents; mai 16,27 cents; juillet 16,31 cents.

Clôture. — On cote : mars 16,27 cents; avril 16,28 cents; mai 16,30 cents; juin 16,31 cents; juillet 16,34 cents; août 16,17 cents; septembre 16,08 cents; octobre 15,97; décembre 16,07 cents; janvier 16,12 cents.

New-Orléans, 23 février. — Mars 16 cents; mai 15,89 cents; juillet 15,92 cents; octobre 15,48 cents. Tendance soutenue.

Recettes aux ports 14.000 balles; expéditions pour l'Angleterre 13.000 balles; pour la France 4; stocks 1.000 balles; pour le Continent 5.000 balles.

CHIFFONS

Marseille, 24 février. — Les prix nominaux sont fermes, mais les affaires sont nulles.

Les prix sont nominaux. X

On cote : Chiffons blancs propres ville 35 à 40; chiffons blancs sales, ville 13 à 14; bulle ville 20; cotons couleurs ville 7 à 8 fr.; chiffon jute 4.50 à 5; chiffons coton exotiques, sans affaires. Arrivages manquent.

Burnous Maroc blanc vieux Mazagan, 105 à 110 ; rayures couleur 70 à 75 fr

CAOUTCHOUCS

VIEUX CAOUTCHOUCS CLASSES

(Prix par 100 kilos)

Cote de Paris. — Envelop. autos lisses marq. diverses 60 ; Michelin 66 ; voiturettes lisses 45 ; autos ferrés marq. diverses 33; Michelin 38 ; autos pelées 46 ; vélos souples 18; bandages pleins de voiture de maître, sans toile ni fer. 75; creux et pleins de vélos 45; savates lisses 67 ; bains de mer découpées 45 ; bandages pleins de voitures de maître avec toile 58 ; bandages pleins de camion, sans toile, 54 ; avec toile, 00 ; chambres rouges vélos, souples, 165 ; autos soup. petite moyenne 175 ; aut. soup. entières 203 ; à air grises flot. souples 300 ; 1/2 flottant. 180 ; à air rouges ou grises sèches 60; jouets mêlés sans toile ni feutré 54 ; roues de voitures d'enfants 15; clapets rouges et blancs 84; noirs, 63; toilés sans fer 3.

Le marché est faible. Les demandes sont de plus en plus rares.

Cote de Bordeaux. — Enveloppes autos lisses avec proportion normale Michelin 55 fr.; autos pelées, déchappées ou déferrées avec proportion normale Michelin 25 ; enveloppes flacres lisses et voiturettes 00; vélos tout venant (tol. 5 0/0 sec). 15; chambre à air souple rouge auto (morceaux) 150 ; (entières), 170; de vélo, 140; grise flottante 250 ; chambre à air sèche et demi-sèche, 40; savates lisses, sans talons de cuir 55 ; tout-venant, sans toilé, feutré ni dur-ci 40 à 50.

Les 100 kilos, franco Bordeaux.

SACS

Lyon, 27 février. — On cote : sacs à farine neufs, pris à l'usine, 12 kilos 800 grammes environ, 1,90 à 2 fr.; 100 kilos 700 grammes environ, 1,70 à 1,80; sacs à farine usagés, Lyon 125 kilos, marques diverses en boulangerie, 1,60 à 1,70; 100 kilos 1,50 à 1,60. Marché très ferme, à la hausse, avec de grosses difficultés de livraison.

ECORCES A TAN

Marseille, 24 février. — Les extraits restent très demandés, mais les expéditions sont impossibles à réaliser.

On cotait samedi : Tunis chêne liège, 20 à 22; Bougie chêne liège 20; Oran garouilles 33 à 34; chêne vert pays, nouvelle récolte 20 à 22; Afrique 20; Espagne 18; chêne blanc 12 à 14; extrait châtaignier 45 à 47; Quebracho 70 fr.

OS ET CORNES

Marseille, 24 février. — Toujours pas d'affaires possibles, avec des prix nominaux mais fermes.

On cote: Os de bétail aux conditions et l'usage de la place, 8.50 à 9 ; Levant, 8.50 à 9 fr.; les os de bétail se vendent comptant, sans escompte d'usage. Cendres d'os 8.40.

Cornes. — Buffles pesant, 100 pièces vides. Levant : 120 k. 55 à 65; 110 k. 40 à 45; 100 k. 55 à 60 fr. les 100 pièces. Petites 18 à 19; grosses 40 à 45; Extra à traiter. Bœuf, 20; chèvre vide, 18 à 20; angl. bœuf vid. 18 à 20; moutons. 19 à 20; pieds d'onglons 22 à 25; cornill. bœuf, 10.50 à 11.

Payable comptant, escompte 3 %.

TOURTEAUX

Marseille, 24 février. — Nourriture. Arachide de Rufisque extra 35 fr.; courant 32 fr.; arachides de Coromandel 30 francs; sésame blanc 30 fr.; coprah cochin neige 38 fr.; coprah demi-cochin 37 francs; Ceylan 36,50; demi-blanc courant 36 fr.; palmiste (sacs en sus à 1 fr., repris à 0,85), 25 francs.

Farine d'arachides de Rufisque logés 50 fr., Rion ou Capet 45 fr.

Par 100 kilos, franco gare ou voie ferrée des quais de Marseille comptant sans escompte, en notre chèque à vue ou valeur en remboursement.

Pour l'emballage des tourteaux en plaques les sacs sont facturés à 1,25 et repris à 1 fr. franco Marseille.

Les tourteaux moulus en farine ou grumeaux valent 3 fr. de plus par 100 kilos sacs compris, excepté les coprahs pour lesquels la majoration est de 3,50 vu le volume de cette marchandise.

Nos prix sont établis pour quantités minimum de 1.000 kilos d'une même qualité. Les commandes inférieures à 1.000 kilos sont majorées de 1 fr. par 100 kilos.

Les expéditions partielles par lots de 1.000 à 3.500 kilos sont, momentanément, un peu plus faciles.

CHARBONS

Avignon (Vaucluse), 27 février. — On cote : charbons du Gard 55,50; charbon anglais anthracite noisettes sac 177 francs; vrac 174 fr. anthracite braisettes 5/25 m/m sac 167 fr.; vrac 164 fr ; anthracite grésils 5/15 m/m sac 152 fr. vrac 149 fr.; grenettes pour forge « Vulcan » sacs 147 fr.; vrac 144 fr.; boulets ovoïdes « La Grille » sacs 147 fr.; vrac144 fr.; briquettes S. F. en vrac 147 fr. Ces prix s'entendent aux 1.000 kilos sur wagon gare Avignon.

Marseille, 27 février. — On cote : charbons du Gard pris à la mine sur gare 50 fr.; houilles anglaises : anthracite noisettes en sacs 170 fr.; vrac 167 francs; anthracite braisettes 15/25 m/m 160 fr.; vrac 157 fr.; anthracite grésils 5/15 m/m sac 144 fr. vrac 142 francs grenettes pour forges « Vulcan » sac 140 fr.; vrac 137 fr.; boulets ovoïdes « la Grille » sac 140 fr.; vrac 137 francs; briquettes S. F.; vrac 140 fr.

Ces prix s'entendent les mille kilos sur wagon, gare Marseille.

BOIS

On sait que la Sibérie possède les plus riches ressources de bois du monde entier, aussi bien en bois dur qu'en bois tendre.

Avant la guerre, ces énormes ressources étaient relativement peu exploitées, en raison de l'insuffisance des moyens de transport par chemins de fer et le manque des entrepôts et des débarcadères aux ports de l'Amour. Mais la guerre, qui a beaucoup servi à développer les moyens de transports et le commerce maritime de la Sibérie par le port de Vladivostock, a ouvert de grandes perspectives à l'avenir de l'exportation du bois de la Sibérie.

Plusieurs grandes Compagnies de bois se sont constituées récemment en Sibérie dans le but de faire de l'exportation en Extrême-Orient et même en Europe. En même temps, on pense à exploiter la richesse forestière de la Sibérie en créant une grande industrie du papier dans le Gouvernement de Vladivostock. Très prochainement s'ouvriront dans cette région plusieurs fabriques de papier et trois grandes usines pour la fabrication de la pâte de bois.

Ajoutons que le Gouvernement russe s'intéresse très vivement au développement de l'exportation du bois. Il fait construire en ce moment de grands

entrepôts spéciaux pour l'exportation de bois dans les ports de Vladivostock et de Nicolaievsk, sur l'Amour. Ces entrepôts seront prêts au courant de l'année 1917.

⁂

Un de nos correspondants nous écrit :

Peut-on dire que Messieurs les métallurgistes sont privilégiés du gouvernement en obtenant le nombre d'ouvriers mobilisés qu'ils désirent pour leur fabrication. Peut-on dire que dans le service des bois il est impossible de se procurer de la main-d'œuvre militaire même des clases les plus anciennes. Peut-on dire que les demandes faites par les industriels en bois traînent en longueur et la plupart du temps restent sans résultats. Peut-on citer le cas d'un père de famille de 5 enfants, depuis des mois inoccupé dans un dépôt et dont les demandes pour mise en sursis sont nulles. La loi sur les exemptés et réformés va enlever très prochainement la dernière main-d'œuvre civile qui reste dans nos scieries, et les industriels se demandent avec anxiété de quelle façon ils feront face à leurs marchés et s'ils ne devront pas arrêter toute fabrication. Pourtant le gouvernement réclame, par force circulaires, d'intensifier la production des scieries, car plus que jamais les bois débités sont indispensables à nos armées. Qu'il accorde donc satisfaction à nos demandes, qu'il renvoie dans les scieries les spécialistes réclamés, car il est facile de comprendre qu'un spécialiste scieur est aussi indispensable à la défense nationale qu'un spécialiste métallurgiste.

⁂

Suisse. — Bois de feu. — La période froide survenue depuis notre dernier rapport a imprimé une nouvelle animation au commerce de bois de feu. Les difficultés croissantes que rencontre l'approvisionnement en charbon et en autres combustibles (gaz, etc.) ont conduit à un accroissement de la demande de bois de feu. De nombreux ménages qui croyaient avoir des provisions en suffisance, ont dû se remettre en quête de combustibles. Les stocks de bois de feu sec qui n'étaient déjà pas très importants, se trouvent de ce fait absorbés, si bien qu'en dépit de l'accroissement de la production de cet hiver, la demande en forêt de bois fraichement façonné s'accroit. En moyenne générale, les prix oscillent, entendus par stère, de 14 à 20 fr. pour les bûches de sapin, de 11 à 16 fr. pour les rondins de sapin, de 18 à 26 fr. pour les bûches de hêtre et de 15 à 23 fr. pour les rondins de hêtre. — Le bois de papeterie se vend aux maxima fixés par le Département fédéral de l'intérieur.

METAUX

LA REQUISITION DU CUIVRE

L'ère des restrictions est ouverte. La prévoyance, à défaut de la nécessité, l'impose. Les énormes besoins de nos fabrications de guerre ont naturellement sur le marché des métaux des répercussions fâcheuses auxquelles il convient d'obvier, tant pour mettre fin à une crise de prix excessive que pour parer à une crise de quantité éventuelle.

Le cuivre qui [illegible] 349 [illegible]. Enfin, le 20 janvier de cette année, le cuivre rouge en planches coûtait 575 francs et le cuivre en tuyaux de 645 à 675 francs. C'est pour remédier à cet état de choses que M. Albert Thomas a déposé, vendredi, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi aux termes duquel seront réquisitionnés les stocks de cuivre rouge supérieurs à 400 ou 500 kilos, ainsi que les matières ou déchets inutilisés du même métal.

Comme on le voit, il n'est nullement question dans ce projet de récupérer par voie de réquisition les « objets » de cuivre, c'est-à-dire ceux qui se trouvent dans le commerce courant ou entre les mains des particuliers.

⁂

Le gouvernement vient de déposer un projet de loi rendant obligatoire la déclaration des matières de cuivre de toute nature.

La déclaration à l'autorité militaire est obligatoire pour les matières de cuivre rouge de toute nature, notamment : en lingots, plaque, plateaux et barres ; cuivre en demi-produits : barres, feuilles, planches, tubes, fils, etc.; cuivre en déchets : rognures de planches, de fils, de barres, déchets massifs, tournures mélangées ou non; objets finis en cuivre tels que tuyauteries, etc. objets en cuivre rouge étamés; objets en cuivre mélangés, etc.

Sont exemptés de faire la déclaration :
1° Les établissements de l'Etat ;
2° Les détenteurs, à quelque titre et en quelques locaux que ce soit, d'une quantité totale de cuivre rouge inférieure à 50 kilos.

VIEUX METAUX

(Prix par 100 kilos, franco Paris).

Cuivre. — Mitraille de cuivre rouge non étamé 345 à 350; étamé 325 à 330; de bronze chemin de fer 325 ; mécanique, 320; mitraille de cuivre jaune fondu pr. choix 175 à 177 ; ord., 145 à 147; chif., 115 à 120 ; de Maillechort 100 à 105 ; pendants neufs pr. choix et tubes propr. 218 à 222; 2e choix et sales 205 à 210 ; tournure de cuivre rouge, 305 ; de bronze chemin de fer, 280; mécanique, 280 ; de cuivre jaune 110 ; laiton 220.

Fers-blancs. — Rognures, blanc brillant et terne à 8 fr.; vieilles boîtes de conserves, 8 fr.

Zinc. — Rognures de zinc 160 à 162 ; vieux zinc de couverture, 150 à 155 ; chiffon., 140 à 145; vieux zinc d'affiches 80 ; en pains non brûlées 55 ; brûlées 50 fr.; mattes de zinc de galv. 65.

Etain. — Mitraille d'étain 340 à 350 ; à caractères 94 à 95; papier chocolat, 350 à 360; soudures 33 p. 100 à 210 fr.

Plomb. — Plomb de balles refondues, 90; vieux plomb planches et tuyaux, 92; refondu 85; vieux accumulateurs, 45 ; capsules, 92.

Aluminium. — Mitraille d'aluminium 250 à 260 ; tournure d'aluminium, 130 fr.

Ferrailles. — Riblons 13 à 13.50 ; ferraille ordinaire gros bouts 13 à 13.50 ; vieux cercles et essieux 20 à 21 ; déchets de tôles neuves et rognures, 13 à 13.50; vieille tôle platinage, 5 ; tôle de chaudières 8 mm. et sus dériv. 14 ; chaudières en tôle non dérivées 12 ; fonte mécanique 18; blanche dite marmitaille, 8 à 8.50; vieux rails 22 à 24; tournure de fer grosse 4.20 à 4.25; petite 4 à 4.50; de fonte propre 6 à 6.50 ; cerceaux et platinages de choix 5.25; essieux et bandages 21 à 22; ressorts de sommiers, 7 fr.

Situation sans changement.

Birmingham. — Vieux cuivre. — Pas de nouvelles intéressantes à donner, par suite de la réquisition de cet article.

Birmingham. — Vieil étain. — Le marché a été très animé. Il y a eu hausse de prix et le cours reste très ferme.

Birmingham. — Vieux zinc. — Les prix sont de nouveau très élevés. Les transactions étant nombreuses, ils pourraient bien s'élever encore.

Soutts Staffs. — Vieux fer. — La demande est satisfaisante. Les vendeurs n'ont pas sujet de s'en plaindre, non plus que des prix.

Chicago. — Vieux métaux. — En général les prix sont plus élevés. En ce qui concerne le fer, les transactions pourraient être plus nombreuses si l'embargo qui affecte les voies ferrées prenait fin.

Lyon, 27 février. — Cours officiels de la Chambre de Commerce :

Etain Banka en lingots 675 à 685 fr. étain Billiton et Détroits en lingots 670 à 680 fr.; Plomb doux pr. fusion en saumon 115 à 120; plomb ouvré, tuyaux et feuilles, 125 à 130 fr.; zinc en feuilles V. M. et Cie R. A. 310 à 315 fr. ; zinc en feuilles autres marques 305 à 310 ; nickel brut pour fonderie 620 à 680 fr.; acier laminé pr. classe 85 à 88 fr. ; acier à double T. 85 à 90 fr.; tôle ordinaire 5 mm. et plus, 89 à 99 fr. les 100 kilos.

⁂

Marseille, 27 février. — On cote :

Zinc laminé (exportation) 280; refondu en plaques 205; laminé vieille montagne 290; Plombs argentifères, droits compris à traiter : antimouleux 10 p. 100 teneur 115; deux affinés 110; 2e fusion 10 p. 100 teneur, 95; lam. (et tuy. emb. en sus). 117.50 à 120; antimoine régule en pains 300; tôles noires 3 mm. et plus basse 78; fers marchands et aciers doux 75; poutrelle T U (par 5 tonnes) 75 ; pointes têtes plates n. 20 et plus 145 francs.

Voir à notre 4e page les cours des vieux caoutchoucs, métaux, métaux précieux, papiers, poils, etc.

Denrées coloniales

CAFES

Lyon, 27 février. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce :

Café de l'Inde Mysore 450 à 460 ; de l'Inde Malabar 452 à 462 ; de Santos, 370 à 390 ; Java jaune 460 à 500 ; Haïti nature 415 à 425; Haïti trié 430 à 440 ; Guadeloupe habitant 460 à 470; Moka 460 à 480; Guadeloupe Bonifleur 470 à 480 ; Porto-Rico 460 à 470; Cent. Amér. et côte gra. 430 à 440; cent. Amér. n. gragé, 420 à 430; Bahia 370 à 380 fr.

Les 100 kilos.

Le Havre, 24 février. — Les ventes sur place ont été assez nombreuses cette semaine, tant à terme qu'en disponible; les prix pour la marchandise effective se maintiennent très fermes.

Les offres du pays de production sont tout à fait négligeables en ce moment puisque le fr t est introuvable.

Quoique la gare ait été de nouveau [illegible] février 83,50; mars 80,25; mai 82,25; juillet 81,50; septembre 80,75; décembre 80.

CACAOS

Lyon, 27 février. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce :

Cacao Maragnon Para 410 à 420 ; Caraque et Carupano 410 à 420 ; Puert Cabello 450 à 500; Guayaquil 410 à 420 Trinidad 400 à 410; Martiniq. et Guadel 365 à 370; Bahia préparé, 360 à 385 Haïti 355 à 370; Samana et Sanchez, 3[illegible] à 365; Accra 360 à 370; San Thomé, 3[illegible] à 385 fr.

Les 100 kilos.

Le Havre, 24 février. — Fermeté pour le disponible.

Bahia fermenté de 100 à 107; Trinidad de 116 à 122; Guiria Carupano et Caracas de 118 à 120; Grenade et Ste-Lucie de 98 à 118; Para et Amazone de 118 à 122; Guayaquil de 115 à 120; Sao Thomé supérieur de 100 à 105; Porto Plata Samana Sanchez de 97 à 105; Haïti de 97 à 102;Martinique privilège colonial de 152 à 158; Guadeloupe de 153 à 160; Accra et similaires de 95 à 100.

POIVRES

Le Havre, 24 février. — Les avis de toutes parts signalent la fermeté de l'article et une forte demande aussi bien en poivre privilège colonial que pour la réexportation.

Nous cotons aujourd'hui : 180 fr.; mars 181,50; mai 185.

Lyon, 27 février. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce :

Poivre noir Saïgon, 660 à 670 fr. et blanc 760 à 770 fr.

Les 100 kilos.

VANILLES

Lyon, 27 février. — Cours officiels de la Chambre de commerce : vanille Mexique choix extra de 80,80 à 90,80; dito 2e choix de 70,80 à 75,80; vanille Bourbon choix extra de 50,80 à 60,80; dito 2e choix de 40,80 à 45,80 le kilo.

Marseille, 24 février. — Le marché est plutôt faible.

On cote : Bourbon, ou Comores, ou Madagascar, longueurs assorties avec une moyenne de 15 à 16 cent. fr. 28 le kilo.

2e et 3e qualité, 18 fr. le kilo.

Lot tête et queue, 20 fr. à 18 le kilo.

Produits chimiques

SOUFRE

Marseille, 24 février. — La marchandise est recherchée. Les prix ont progressé avec peu d'affaires pour les mêmes causes toujours.

On cote : Sublimé ou fleur, chimiquement pur 66; raffiné (trituré Candi) 64 ; trituré (garanti 97 0/0 de souffre pur) 53; canons 67; coulés et candis 57 ; soufre brut 2e belle 52; 3e belle 51 fr.

Commandez vos imprimés à l'Imprimerie L. Godard et Cie, 9, 11 et 14, rue Villeroy, Lyon.

AMATEURS DE JARDINS

Voyez l'annonce **POUR NOS JARDINS** en quatrième page

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

LA PRODUCTION LAITIERE

Du 32e rapport sur le marché international des laits et des produits laitiers du 4e trimestre 1916, élaboré par l'office de renseignements sur les prix de l'Union suisse des paysans, nous extrayons les renseignements suivants :

Pour les notes de production, il est entendu que 0 = pas de modification, 1 à — 3 = faible, forte, très forte diminution ; + 1 à + 3 = faible, forte, très forte augmentation.

Autriche. — A l'exception de la Basse-Styrie, les Alpes accusent partout une diminution de la production laitière par rapport à l'an précédent ; le recul est faible dans certaines régions, très sensible, par contre dans d'autres. Les causes en sont la pénurie de fourrages concentrés et le défaut de bras. On relate une légère augmentation de la production dans la Basse-Styrie.

Moyenne pour l'Autriche 2e trimestre 1916 — 1.12 ; 3e trimestre — 1.22 ; 4e trimestre — 1.30.

Hongrie. — Bien qu'ayant bénéficié d'une pâture d'automne partiellement très bonne, les rendements laitiers du nord de la Hongrie se sont trouvés très faibles. La diminution s'est montée de 50 — 70 % par rapport à l'an précédent. Les régions danubiennes dénotent des résultats quelque peu meilleurs, bien qu'on y relate partout des diminutions pour une part très importante.

Moyenne pour la Hongrie 3e trim 1916, 1,64; 4e trim. 1,80.

Italie. — Les quantités de lait produites dénotent un recul léger à très fort. Il est à prévoir que par suite des nombreuses réquisitions de bétail ce recul se maintiendra. L'apparition de la fièvre aphteuse dans la Lombardie a défavorablement influencé la production laitière. Dans la Vénétie et dans l'Emilie les rendements laitiers ont été très faibles. Par rapport au trimestre correspondant de l'an précédent, le recul comporte 25 pour cent et plus.

Moyenne pour l'Italie 2e trimestre 1916 — 1.56; 3e trim. 2. 2.00; 4e trim. 1.55.

France. — La production a également diminué en France; dans les régions de fabrication de l'est de la France, en particulier, on se plaint du recul de la production. On manque de déchets de céréales et de farine fourragère pour compléter la ration.

Allemagne. — Dans le sud, on relate, à côté de légères et fortes diminutions, de légères augmentations. Dans le centre, les apports laitiers en sont restés à peu près au même niveau que l'an dernier; dans le nord-ouest on constate une diminution faible à forte. Dans les régions du nord-est où les rendements de la pâture automnale ont été très bons, la production laitière s'est trouvée assez satisfaisante ; en novembre cependant elle a fortement reculé. Envisagée dans l'ensemble du pays, la production laitière dénote un léger recul par rapport à la période correspondante le défaut de denrées fourragères et pour diverses régions un fourrage sec de médiocre qualité.

Moyenne pour l'Allemagne 2e trimestre 1916 + 0.57 ; 3e trim. — 0.44 ; 4e trim. — 0.30.

Suisse. — Le trimestre écoulé a valu un sensible recul par rapport à l'an précédent ; il se monte à 10.58 % en octobre 14.48 % en novembre et 20.96 % en décembre soit 15.3 % en nombre rond pour la moyenne du trimestre. La principale cause du recul de la production réside dans la médiocre qualité du fourrage sec de cette année ainsi que dans la pénurie de fourrages concentrés.

⁂

LA TAXATION

Le Préfet du Rhône vient de prendre l'arrêté suivant :

Le Préfet du Rhône, commandeur de la Légion d'honneur :

Vu la loi du 20 avril 1916, sur la taxation des denrées et substances;

Vu la loi du 30 octobre 1916 sur la taxation des beurres, des fromages et des tourteaux alimentaires;

Vu le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif de taxation des denrées des 11 novembre et 16 février 1917;

Vu les instructions du ministre du Ravitaillement en date du 8 février 1916;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures, en vue d'enrayer la hausse exagérée des cours pratiqués sur les beurres et les fromages à pâte molle, tout en tenant compte à la production et au commerce, de l'augmentation justifiée des frais résultant des circonstances actuelles.

Article premier. — A partir du 26 février les prix de détail à la consommation ne pourront dépasser les tarifs ci-après :

BEURRES

A) Beurres produits dans le département du Rhône et ceux importés du Plateau Central, du Jura, des Alpes :

1° Beurre de première qualité, 4 fr. 90 le kilo; 2° beurre de 2e qualité, 4 fr. 60 le kilo;

B) Beurres importés de Saône-et-Loire :

1° Beurre de première qualité, 5 fr. 10; 2° beurre de 2e qualité, 4 fr. 60.

C) Beurres importés des Charentes, du Poitou et de la Touraine :

Beurre fin de première qualité des beurreries coopératives et des laiteries indutrielles, 6 fr. 20.

D) Beurres importés de Bretagne :

1° Beurre des laiteries industrielles, 5 fr. 80; 2° beurre fin de première qualité, 4 fr. 60.

E) Beurres importés de Normandie :

1° Beurre fin, 5 fr. 55; 2° beurre surfin, 5 fr. 80; 3° beurre d'Isigny, du Cotentin, de Gournay, 6 fr. 30 le kilo.

FROMAGES

1. *Camembert.*

A) De la région de Normandie :

Gros camembert (produit avec un minimum de 2 litres de lait non écrémé) : première qual., 1.25 l'unité; 2e qual., 1.10 l'unité.

Petit camembert (produit avec un minimum de 1 litre de lait non écrémé) : prem. qualité, 0.65 l'unité; 2e qual., 0.55 l'unité.

B) Gros camembert d,autres régions, (Touraine, Ille-et-Vilaine etc., fabriqués avec un minimum de 2 litres de lait non écrémé) : prem. qual., 1.10; 2e qual., 1 fr. l'unité.

II. *Pont-Lévêque*, (fabriqué avec un minimum de 2 litres 1/2 de lait non écrémé : prem: qualité, 1.40; 2e qual., 1.25 l'unité.

III. *Roquefort.*

Première qualité, 5.25 le kilo.

IV. *Cantal*, (fourme et laguiole).

Première qualité, 3.20 le kilo.

Art. 2. — La réquisition, s'il est nécessaire d'y recourir pour assurer l'alimentation des centres qui manqueraient momentanément de beurres et de fromages sera faite aux conditions de prix fixés par l'article premier du présent arrêté.

Art. 3. — Les prix fixés à l'article premier devront être affichés de manière apparente dans tous les locaux où se pratique la vente des beurres; des étiquettes indiquant l'origine des produits, leur qualité et leurs prix seront apposées sur les denrées mises en vente.

Art. 4. — Ces prix de taxation seront modifiés dès qu'une variation appréciable se produira dans les conditions de la production du lait, du beurre et des fromages.

⁂

Lyon, 27 février. — On cote : façon Emmenthal premier choix, 420 fr.; Comté premier choix, 390 fr. les 100 kilos; stocks de plus en plus rares.

Paris, 26 février. — On cote aux Halles Centrales. Fromages. — Brie (la douzaine) : laitiers, pr. qual., 90 à 110 ; 2e qualité, 45 à 68 fr.

Coulommiers (le cent) : double crème (le cent) 217 à 239; divers 130 à 140

Camemberts (le cent) : Normandie pr qualité 100; 2e qual., 85; divers 85 à 100; formes 75; Lisieux en boîtes 200 ; en vrac 160 à 190; Mont-d'Or 75; Gournay 26 à 58; Neufchâtel, 20 à 43; Pont-l'Evêque 115 à 125; chèvre 115 à 120.

Gruyère (les 100 kilos) : Emmenthal (les 160 kilos) 460 ; Comté 420 à 430 ; Munster 360; Géromé 320; Port-Salut 420 ; Cantal 320 à 350.

Marseille, 24 février. — La marchandise s'est raréfiée et est très recherchée.

On cotait samedi encore :

Emmenth. extra 100 à 120 kilogs 49[illegible] à 500; Emmenth. bon choix 70 à 110 kil 440 à 470; Comté extr. 30-50 kil. 420 430; export., 20-25 kil 390 à 410 ; Savoie exp. 30-50 kil., 410 à 430; Hollande extra 550 à 580 francs.

Franco port et Douane Marseille. En trepôt d'octroi.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

LA TAXE

M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, vient de prendre un arrêté pour la taxation des beurres et fromages dans le département.

Le beurre vendu à la ferme et sous les halles est taxé ainsi qu'il suit : beurre fin 1re qualité, en gros 4 fr. 50 le kilo; au détail 5 fr.; beurre ordinaire, dit de cuisine, en gros 4 fr. le kilo; au détail 4 fr. 50; beurre d'Isigny, en gros 6 fr.; au détail, 6 fr. 70; beurre des Charentes, en gros 5 fr. 90 le kilo; au détail 6 fr. 60; beurre normand et breton centrifugés, même prix que celui des Charentes.

Le fromage de camembert est ainsi taxé : 1er choix, 1 fr. en gros et 1 fr. 30 au détail; 2e choix 0 fr. 85 en gros et 1 fr. 05 au détail. Le genre camembert sera vendu en gros 0 fr. 75; au détail [illegible] immédiatement applicable. Il semble avoir pour but d'empêcher les fabricants d'envoyer leurs beurres et fromages en Seine-et-Oise plutôt qu'à Paris.

⁂

Lyon, 27 février. — On cote à la Halle des Cordeliers : beurre taxé; poulets de Bresse de 5.50 à 6.50 ; poulets [illegible] gne 5 fr.; dindes 3 à 4 fr.; oies 3 à 3,30 le kilo; œufs de Bresse 23 à 25 fr. ; œufs d'autres provenances 18 à 20 fr. le cent. Arrivages à peu près normaux

Paris, 26 février. — On cote Halles centrales :

Œufs (le colis de 1.000 œufs) : Normandie extra 280 à 294 ; choix 240 à 270; ordin 210 à 230; Bresse 240 à 255; Brie et Beauce 240 à 270; Bretagne choix, 230 à 248; ordin 210 à 225; Touraine choix 270 à 295; ordin 172 à 260 ; Champagne choix 230 à 255; Bourbonnais et Nivernais 230 à 250; Poitou choix 280 à 300; ordin 200 à 270 ; Auvergne 230 à 250 ; Midi choix 240 à 260; ordin 210 à 230; autres provenances 215 à 225 ; étrangers 180 à 200 fr.

Châteaurenard, 26 février. — Ce matin ce marché est peu fréquenté, peu de vendeurs et encore moins d'acheteurs.

On cote : poules de 12 à 15 fr.; poulets de 7 à 10 fr.; pigeons de 3,50 à 4 fr. la paire; lapins 1,40 poids vif; canards de 5 à 8 fr. la pièce. Œufs 3 fr. la douzaine.

Bulletin des Vins et Alcools

(De nos Correspondants particuliers)

Chalon-sur-Saône, 23 février.

On cote : vins rouges, 60 à 65 fr.; vins blancs, 65 à 70 fr. l'hectolitre.

Marché calme.

Narbonne, 22 février.

La Chambre de commerce de Narbonne nous communique le cours des vins.

Récolte 1916, de 65 à 70 fr. l'hectolitre, suivant degré, qualité et conditions.

Béziers, 23 février.

La Chambre de commerce de Béziers nous communique la cote officielle des vins et des alcools :

Alcools. — 3/6 de marc 86°, 340 ; 3/6 de vin 86°, 430 ; eau-de-vie de vin de Béziers 52°, 270 fr. L'hectolitre nu, pris chez le bouilleur tous frais en sus.

Vins rouges de 64 à 68; vins roses de 68 à 72 ; vnis blancs de 74 à 77 fr. Selon degré qualité et conditions. L'hectolitre nu, pris chez le récoltant tous frais en sus.

Avis à nos lecteurs

Nous renouvelons à nos lecteurs QU'IL NOUS EST IMPOSSIBLE de répondre directement à leurs demandes se rapportant :

A des achats ou ventes d'usine, fonds de commerce, de marchandises, matériel, offres d'emplois, représentations, adresses de courtiers, etc., etc.

Pour ces questions d'ordre privé, nos lecteurs ont un moyen bien simple d'obtenir satisfaction en utilisant la publicité du Journal. Nos petites annonces économiques ont été créées à cette intention et tous ceux qui y ont eu recours jusqu'ici n'ont eu qu'à s'en féliciter.

BESTIAUX

LYON-VAISE

Lundi 26 février.

Porcs. — Amenés : 1.222. Renvoi : 0 Apport en somme très important. Vente assez difficile étant donné le gros apport. Baisse très légère.

On payait : la première catégorie de 1,31 à 1,35; la deuxième 1,29; la troisième de 1,20 à 1,23 le demi-kilo.

Mardi 27 février.

Bœufs. — Amenés : 1.041; entrés aux abattoirs : 317; au total : 1.358.

Notre marché était bien moins approvisionné que le précédent, puisqu'on comptait 1.041 entrées contre 1.534 il y a huit jours. Cette diminution a rendu les affaires beaucoup plus actives; la tendance des cours était plus fermement tenue, aussi la boucherie a dû à nouveau subir une hausse de 4 à 8 centimes par demi-kilo, sur les cours pratiqués vendredi dernier. En bœufs Limousins, Bourbonnais, qualité généralement bonne et formant plus de la moitié des entrées; les bêtes de fourniture laissent à désirer.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,40 à 1,45; deuxième qualité de 1,25 à 1,30; troisième qualité de 0,95 à 1,10.

Au poids vif, on cotait : première qualité de 0,78 à 0,83; deuxième qualité de 0,65 à 0,70; troisième qualité de 0,45 à 0,55.

Veaux. — Amenés : 630; entrés aux abattoirs : 164; au total : 794.

Nous avions pour ainsi dire le même nombre de veaux que la semaine dernière, les transactions se sont faites facilement; en ce qui concerne les cours, c'est toujours la fermeté qui règne, nous avons même constaté un peu de hausse sur les bonnes qualités.

On cotait : première qualité de 1 à 1,05; deuxième qualité de 0,90 à 0,95; troisième qualité de 0,80 à 0,85.

Moutons. — Amenés : 731; entrés aux abattoirs : 1.099; au total : 1.830.

Nous avions aujourd'hui 61 moutons de plus que mardi dernier. Les transactions ont eu un courant ordinaire, les cours n'ont indiqué aucun changement appréciable sur ceux pratiqués il y a huit jours.

On cotait : première qualité de 1,75 à 1,80; deuxième qualité de 1,55 à 1,60; troisième qualité de 1,40 à 1,50.

PARIS-LA VILLETTE

Lundi 26 février.

	Amenés	Vendus	1re qual.	2e qual.	3e qual.
Bœufs.....	2050	2050	274	264	244
Vaches....	1195	1195	274	262	242
Taureaux..	330	330	246	236	224
Veaux.....	1172	1172	390	330	290
Moutons..	9622	9622	420	370	320
Porcs.....	2281	2281	404	376	348

Marché très ferme par suite d'une demande active et de la modicité des approvisionnements. A part les moutons, qui sont en recul de 0.06 à 0.20 au kilo sur les prix de jeudi dernier, toutes les catégories de viande sont en hausse, savoir de 0.06 à 0.10 sur le gros bétail, de 0.40 à 0.50 sur les veaux et de 0.36 à 0.64 sur les porcs.

On cote au demi-kilo net :

[illegible] limousins 1.3[illegible] à 1.44; blancs 1.32 à [illegible] gras 1.2[illegible] à 1.34; manceaux 1.26 à [illegible], qualité ordinaire en manceaux ankarés 1.26 à 1.39; normands 1.27 à 1.44; charolais et nivernais 1.32 à 1.34; cholets, nantais, vendéens 1.27 à 1.34; sortes de fournitures 0.94 à 1.10; viande à saucisses 0.80 à 0.92.

Vaches. — Bonnes génisses 1.33 à 1.45; vaches d'âge 0.92 à 1.07; petite viande de toutes provenances 0.79 à 0.89.

Taureaux. — De choix 1.10 à 1.30; qualités entre-deux 0.99 à 1.10; sortes de fournitures 0.88 à 0.95.

Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais 1.70 à 2 fr.; qualité ordinaire dito 1.60 à 1.90; champenois 1.60 à 1.90; manceaux 1.55 à 1.75; gournayeux et picards 1.05 à 1.60. Service et Midi 1.05 à 1.50.

Moutons. — 1er choix et agneaux 1.95 à 2.30; nivernais, bourbonnais et berrichons 1.55 à 2 fr.; brebis métisses 1.55 à 2 fr., albigeois et limousins 1.55 à 2 fr.; ariégeois, agenais, Toulouse 1.50 à 1.90; Hte-Loire, Sarthe, Vendée 1.35 à 1.55. Midi 1.30 à 1.60.

Porcs. — De l'Ouest et vendéens 1.40 à 1.50; du Centre 1.35 à 1.45; limousins et auvergnats 1.35 à 1.45; coches 1.10 à 1.25.

CHOLET

24 février.

80 têtes de gros bétail gras de moins que samedi dernier.

80 têtes de gros bétail gras de moins 0.97 ; 39 vaches pour boucherie, 1.02, 0.97, 0.92 ; 20 porcs à 1.40 le demi-kilo sur pied.

GRENOBLE

23 février.

On a vendu : bœufs de boucherie, 18, de 245 à 254 fr.; vaches pour boucherie, 24, de 200 à 225 fr.; moutons, 325, de 265 à 310 fr.; veaux, 65, de 135 à 160 francs.

NANCY

22 février.

On a vendu : 97 moutons, de 200 à 220 fr.; 48 veaux, de 118 à 126 fr.; 51 porcs, 200 fr.

ORAN

18 février.

On a vendu : bœufs de boucherie, de 2,67 à 2,80; bêtes de fourniture, de 2,55 à 2,65; taureaux, de 2,55 à 2,70; vaches pour boucherie, de 2,67 à 2,80; veaux broutards, de 2,50 à 2,60 le kilo poids net; moutons, de 2,50 à 2,75; brebis, de 2,50 à 2,75 le kilo viande nette; veaux laitiers, de 1,40 à 1,60 le kilo poids vif; porcs gras, de 2,50 à 2,70 le kilo viande nette; porcs pour l'embouche, de 1,88 à 1,98; agneaux de lait, de 1,22 à 1,32 le kilo poids vif.

21 février.

On a vendu : bœufs de boucherie, de 2,65 à 2,80; bêtes de fourniture, de 2,45 à 2,60; taureaux, de 2,50 à 2,65; vaches pour boucherie, de 2,65 à 2,80; veaux broutards, de 2,50 à 2,60 le kilo poids mort; mout., de 2.50 à 2.70; brebis, de 2,50 à 2,70 le kilo viande nette; veaux laitiers, de 1,40 à 1,60 le kilo poids vif; porcs gras, de 2,50 à 2,70 le kilo viande nette; pourcs pour l'embouche, de 1,85 à 1,95; agneaux de lait, de 1,20 à 1,30 le kilo poids vif.

ROANNE

28 février.

On a vendu : moutons, 94, de 115 à 130 fr.; veaux, 47, de 195 à 215 fr.; porcs, 31, de 240 à 255 fr.

Vente très active.

SAINDOUX-SALAISONS

Lyon, 27 février. — On cote à la Halle des Cordeliers : saucissons de porcs de 5,50 à 7 fr.; épaules 3,80 à 4 fr.; jambons 5,50 à 6 fr.; mortadelle 6 fr. le kilo.

Marseille, 24 février. — Depuis quelques jours une véritable crise survient sur tous nos produits, dont la plupart sont très recherchés et très rares. On cote :

Saucissons façon Arles de pays 630 francs; graisse alimentaire [illegible] de 25 kilos nets 270 fr.; [illegible] d'Amérique, logement en [illegible] francs; dos gras courts [illegible] à 20 livres 350 fr.; p[illegible] d'Amérique 14 à 16 livres [illegible] bons d'Amérique 12 à 14 [illegible] jambons frigorifique de p[illegible] fr.

Le tout par 100 kilos nets, à l'entrepôt d'octroi gare Marseille.

Chicago, 23 février. — Saindoux. — On cote : mai 17.37 cents (223.74 les 100 kilos) juillet 17.42 cents (224.38).

Lards en barils. — Mai 30.50 cents (196.43 les 100 kilos) ; juillet 29.75 cents (191.60).

Côtes de porc. — Mai 16.22 cents (208.92 les 100 kilos) ; juillets 16.27 cents (209.57).

Recettes de Chicago 21.000 aux villes de l'ouest 85.000.

Nous rappelons que les demandes de changements d'adresse doivent être accompagnées de cinquante centimes en timbres-poste avec la dernière bande-adresse du journal.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

Avis

Marseille. — 1er mars. Concours restreint pour la fourniture de 500.000 sacs de jute à la première sous-intendance, 9, rue Sainte-Victoire.

Marseille. — 1er mars. Concours restreint pour la confection de 300.000 caisses en plateaux. S'adresser à la première sous-intendance, 9, rue Sainte-Victoire.

MARINE NATIONALE

Avis

Brest, 5 mars. — Fourniture de 25.000 kilos de porc salé, logé. Livraison : 3 mois. Les offres devront parvenir au chef du service des subsistances et de l'habillement à Brest, au plus tard le 5 mars 1917.

Brest, 5 mars. — Fourniture de 8.000 kilos de graisse de Normandie logée. Livraison : 60 jours. Les offres devront parvenir au chef du service des subsistances et de l'habillement à Brest, au plus tard, le 5 mars 1917.

COMMISSION DES ORDINAIRES

Avis

Béziers. — 3 mars. 10 heures. 153 et 353e régiments d'infanterie. Viande fraiche, pommes de terre, légumes et épicerie. Marché : 3 mois.

Montpellier. — 3 mars. 56e artillerie de campagne. Viande fraiche, pommes de terre, légumes, vin rouge. Marché : 2e trimestre. Soumissions avant le 2 mars.

FARINES DE FÉVEROLES

(Pureté garantie) marque « LA ROSE »

SPÉCIALITÉ DE PÉVETTES CASSÉES (PREMIER CHOIX)

Sous-Produits pour l'Agriculture

F.-N. BERTORA & Cie

24, Boulevard de la Madeleine, MARSEILLE

— Téléphone : 15-68 —

Ancienne Maison P GINET et Cie

Fournisseurs de la Marine, des Grands minotiers de France et des Comices agricoles

Premières récompenses aux Expositions de Lyon, Philippeville Paris, etc.

Fournitures générales pour la Meunerie

Charlas et Brocas, 61, q. St-Vincent, Lyon

Bulletin financier

Lyon, 27 février.

Les séances ont été plus calmes ces derniers jours. Les cours restent à peu près sationnaires.

Le 3 % se maintient à 61,85; le 5% à 87,70.

Le Crédit Lyonnais en légère baisse à 1.190; Panama à 108; Creusot, toujours en progression a 2.349; Horme 256; Moteurs Gnôme 3.740 et 3.710; Firminy 2.620, assemblée remise au 24 mars; usines du Rhône 5.745; Hotchkiss 559; Tanneries 800; Morane 402, part 660; Automoto 480; Bergougnan 1.305 en hausse; Blanzy 880; Loire 355.

A la Bourse de Paris fonds d'Etat étrangers lourds : Extérieure 101,30. Russe 1891-1894 60 fr.

Compartiment des banques inactif et cours inchangés : Banque de Paris 1.070; Compagnie Algérienne 1.215; Crédit Lyonnais 1.191.

En valeurs de navigation, le recul est général, sauf en ce qui concerne la Havraise Péninsulaire qui reste ferme à 1.600; Transatlantique 235; Chargeurs Réunis action 1.250; part 550.

J. F.

Acheteurs et Vendeurs !

MATERIEL A USINES et MOULINS

Adressez-vous à **M. Boussat aîné,** industriel à **Lavignolle, par Fourneaux** (Creuse). Tél. n° 4. Pour visiter ses magasins, descendre gare Fourneaux, 1 kilomètre.

Pommes de terre

Semence et Consommation

HARICOTS

toutes variétés

Defaye, à Aixe (Haute-Vienne)

On demande **cuvriers meuniers,** appointements 200 fr. S'adresser Bureau du Journal, n° 107.

Imprimerie [illegible] Lyon

B. GODARD

Ne perdez pas votre temps à chercher ce que les **PETITES ANNONCES** vous trouveront, sans autre peine que celle de faire connaître au Grand Public ce que vous désirez obtenir.

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

Cinquante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois.

Quarante centimes par ligne de 30 lettre ou signes et par annonce insérée au moins dix fois.

Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière.

Le texte des annonces devra être adressé à la Direction du Journal, sur feuille détachée, très lisiblement écrit et accompagné du montant.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

A VENDRE presse à haute densité système case et 2 presses à bras système Plisonnier fil de fer tout gansés pour pressage à haute densité. S'adr. Bureau du Journal 689

A VENDRE 1° une batteuse neuve marque Merlin à grand travail avec engreneur automatique; 2° une locomobile anglaise 8 chevaux 3 années de travail; 3° une presse à fourrages à haute densité à grand rendement (1 balle à la minute); 4° quatre presses à haute densité, marque C.I.M.A, moteurs horizontaux.. Ces presses ont peu travaillé. Ecrire à Dupont, bur. du journal 26

A VENDRE cric 5.000 kilos, peu servi, marque Forges Vulcain. S'adr. Gentzbittel, assurances, Neufchâteau (Vosges).

A VENDRE jante de poulie de friction avec cliquets pièce n° 1362 pour presse Wittman, un lot différents vieux papiers, correspondance, copie-lettres, journaux, etc. S'adr. Bureau du Journal 88.

ON DEMANDE presse à fourrage à bras, soit à louer, soit à acheter. Ecr. Aubin-Terrassier, à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres).

OFFRES DE MARCHANDISES

A VENDRE de suite sur forêt près gare, 700 moules bois chauffage, chêne et hêtre, coupés du printemps 1916, douze mille fagots. Briquettes de sciure de bois remplaçant avantageusement le charbon. S'adresser au Bureau du Journal n° 101.

A VENDRE 850 k. peaux de lapins bien tenues et 7 à 8.000 k. chiffons divers, laine et coton. Garel, chiffonnier à Ste-Colombe par Néronde (Loire).

E. JULIEN à Chelles (Seine-et-Marne), graineterie, fourrages, légumes secs, fruits, volailles, vins et cidre. Gros et détail (reçoit toute offre).

POMME DE TERRE de semence et de consommation à vendre en quantité appréciable, avoine grise Poitou et autres par plusieurs wagons. Demander prix à M. Aubin Terrassier à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres).

DEMANDES D'ACHATS

SOMMES acheteurs de pommes de terre de consommation et semence, des départements de : Sarthe, Mayenne, Creuse, Loire. Quantité illimitée. Donner prix wagon départ n° 25 Bureau Journal.

SUIS ACHETEUR foin, paille et luzerne en balles pressées, bonne qualité. Faire offres Jean Vernaz, à Perpignan.

A VENDRE OU A LOUER

A CEDER, cause décès, boucherie 1er ordre. Pour renseignements, écrire à Mme Vve Brutel, 20 pl. Diderot, Langres (Hte-Marne).

A VENDRE beau moulin, bien situé, 120 quintaux par 24 heures, actionné par turbines hydrauliques alimentées par la rivière Le Cher. Débit régularisé par important barrage produisant l'énergie électrique. S'adr. au journal n° 681.

A CEDER pour se retirer des affaires, important commerce de graines, grains, farines. S'ad. Bureau du Journal 62.

A VENDRE moulin à eau Montluel. S'adres. Brac de la Perrière, notaire, Lyon.

REPRESENTATION ET COURTAGE

REPRESENTATION commerciale alimentation générale, droguerie, produits chimiques. A. Lecanu, représentant, Le Havre.

REPRESENTANT faisant la Suisse demande représentation vins Bourgogne et Mâconnais, liqueurs de marques et spiritueux. Adresser offres au journal n° 44.

AGENCE Vigila (Société anonyme) à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Représentation de fabriques. Commission. Placement. Publicité. Directeur : Sully Lara. Demande catalogues, échantillons, conditions de vente de toutes maisons françaises et étrangères désirant être représentées à la Guadeloupe. Renseignements commerciaux. Sollicite la correspondance.

DEMANDES D'EMPLOIS

ON DEMANDE pour région de Montbrison (Loire), meunier sachant conduire les cylindres, très bien rétribué, mouture de commerce. Prendre adresse bur. du journ. n° 94

PUBLICATIONS L. GODARD & Cie

LES RÉQUISITIONS

DROITS ET DEVOIRS DES

Commerçants, Agriculteurs, Industriels

Lois et règlements sur les réquisitions militaires, le Ravitaillement de la population civile, Instructions diverses et commentaires. Jurisprudence établie pendant la guerre de 1914.

Par Albert BOUTIN

Broché, franco par poste..... 3.50

Quand une réquisition vous est imposée, vous devez l'exécuter loyalement ; mais vous devez exiger qu'elle soit faite légalement et régulièrement.

Pour cela, il vous faut connaître tous les textes de lois et règlements relatifs aux réquisitions militaires et au ravitaillement de la population civile.

Vous trouverez tout cela dans l'ouvrage de M. Albert BOUTIN, avec les commentaires de l'auteur et la jurisprudence acquise pendant la guerre.

Voici les principaux chapitres :

PREMIÈRE PARTIE. — Conditions générales des réquisitions et prestations à fournir. — Forme des réquisitions. — Paiement des réquisitions. — Le logement et le cantonnement. — Les réquisitions de matériel de chemins de fer — Réquisitions effectuées par l'autorité maritime. — Les réquisitions de chevaux, mulets et voitures. — Les réquisitions d'automobiles. — Grandes manœuvres et exercices de tir. — Réquisitions effectuées sur les voies navigables. — Réquisitions de mines de combustibles. — La réquisition des établissements industriels. — Réquisitions de marchandises en entrepôt ou en cours de transport.

DEUXIÈME PARTIE. — Le ravitaillement de la population civile.

La solution de chaque cas spécial peut toujours se trouver en s'inspirant des règles générales exposées dans les divers chapitres de cet ouvrage.

La loi du 3 juillet 1877 est la base de toute la législation sur les réquisitions. Elle est publiée in-extenso dans l'ouvrage sur les réquisitions.

L. GODARD & Cie, Imprimeurs-Éditeurs, 9, 11, 14, Rue Villeroy, à LYON

POUR NOS JARDINS

Autant pour être agréable aux lecteurs du Courrier du Commerce *que dans l'espoir d'être favorisé de leurs commandes, j'offre de leur expédier, en bon temps, franco gare française, contre mandat-poste de 5 francs pour tous frais, une des 20 collections suivantes (2 demi-collections 5 francs).*

Rosier grimpant formant boule.

30	Iris de Jardins, bien assortis	6	Cyclamens de Perse.
15	Variétés de Plantes vivaces.	30	Glaïeuls en mél., le cent, 9 f
6	— Plantes grimpantes.	75	Griffes d'Asperges.
6	— Arbustes à fleurs,	6	Fraisiers en 5 variétés.
6	— Arbustes à feuillag.	15	Framboisiers en 5 variétés.
6	— Rosiers nains.	20	Groseillers à grap. en 10 v.
5	— — grimpants.	6	Variétés d'Arbres fruitiers.
8	— Lilas simp. ou dou.	4	— Pêchers.
8	— Hortensias.	5	— Poiriers.
6	— Pivoines herbacées.	5	— Pommiers.

A ceux qui désireraient plusieurs collections je leur offre à **14** fr. les 3; **26** fr. les 6; **85** fr. *la série complète.*

Pour profiter des prix réduits ci-dessus, la commande doit être accompagnée de son montant.

Catalogue Graines et Plantes franco *sur demande,*

Frédéric BROSSY, Marchand Grainier,

8-10, rue de la Balme, LYON

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Les **Vendredi 2 et Samedi 3 mars 1917**, à 2 heures du soir, sur le Marché aux Chevaux, à Lyon-Perrache,

Vente aux Enchères Publiques

DE

36 CHEVAUX REFORMES

du 14e Escadron du Train des Equipages

ouverte aux commerçants, agriculteurs et éleveurs.

CONDITIONS DE LA VENTE

Le prix sera payé comptant avec 5 pour cent.

Droit de préférence réservé aux agriculteurs, éleveurs ou commerçants : pour chaque animal, l'adjudication ne sera tout d'abord ouverte qu'aux cultivateurs, éleveurs et commerçants. Ceux-ci devront être porteurs d'un certificat du maire de leur commune (délivré spécialement en vue de la vente à laquelle il est procédé) attestant leur qualité de cultivateur, d'éleveur ou de commerçant, et indiquant le nombre de chevaux dont ils ont besoin.

Faculté pour les agriculteurs, éleveurs et commerçants de se faire représenter par un tiers aux adjudications.

Visite des animaux : Les animaux peuvent être examinés à la Caserne de la Part-Dieu, le matin de la vente, de 9 à 10 heures et sur le marché aux chevaux une heure avant la vente.

L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX

PREMIERE INSERTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Charbon, notaire à Lyon, le dix février mil neuf cent dix-sept, et en vertu de la faculté accordée par son contrat de mariage, Madame Marie-Joséphine, dite Henriette Piloix, veuve de Monsieur Adolphe-Hippolyte Barbier, demeurant à Lyon, grande rue de la Guillotière, n° 85, a déclaré opter pour la conservation du fonds de commerce de grainetier, exploité à Lyon, grande rue de la Guillotière, n° 85, par Monsieur Adolphe-Hippolyte Barbier, son mari, en son vivant demeurant à Lyon, grande rue de la Guillotière, n° 85, où il est décédé le vingt-neuf juillet mil neuf cent seize.

Par suite, Madame veuve Barbier est devenue seule propriétaire de ce fonds de commerce et de ses accessoires, à compter du jour du décès de Monsieur Barbier.

Les oppositions devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues à Lyon, en l'étude de Me Charbon, notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 32.

Pour première insertion :

(Signé) CHARBON.

L'IMPOT SUR LES BENEFICES DE GUERRE

En 3e édition du « Commentaire pratique à l'usage des Contribuables », par Me Chalon, agréé au Tribunal de commerce de Lyon, étudie à fond notamment les questions [illegible] 30 fois la patente, patente de fournisseur, 6 % des capitaux engagés; emprunts, réserves accumulées.

Détermination du bénéfice net : Employés intéressés, administrateurs délégués, administrateurs-directeurs, directeurs, gérants, levées mensuelles des associés et des commerçants. Intérêt à 5 % du capital. Réserve légale des Sociétés anonymes. Réserve des Sociétés en nom collectif et en commandite.

Amortissements : frais de premier établissement. Pertes de l'année précédente. Matériel de guerre. Responsabilité des entrepreneurs. Risque de pertes. Baisse des marchandises. Passation de l'impôt sans les écritures. Pièces à joindre à la déclration.

De la rectification des déclarations en cas d'erreur, etc... Loi du 30 décembre 1916. Elévation du taux de l'impôt.

Envoi franco contre 1 fr. 70 en timbres poste.

LE ROSIER

Par Albert BOUTIN

Secrétaire Général de la Société française des Rosiéristes

Emploi ornemental, Insectes et Maladies, Variétés

120 pages — 19 planches en photogravure

Honoré d'une souscription du Ministère de l'Agriculture

Franco 2 fr. 75

L. GODARD & Cie, Éditeurs, 9, rue Villeroy, 9, LYON

COMMERCE DE VEAUX

— EXPÉDITIONS —

MARIUS HILAIRE

Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère)

Maison recommandée pour sa bonne marchandise et ses prix modérés

Etude de Me STRARBACH, notaire à **Valay (Haute-Saône)**

A VENDRE A L'AMIABLE

Une Grande Maison

pour cause de décès

sise à Valay, où **M. Charne-Poisse** exploitait le commerce des grains, pailles et fourrages.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à Me Strarbach, notaire.

HUILERIE DU PHÉNIX

H. FOURNIER, 19, rue d'Aguesseau, Lyon, téléphone 35-51, grand-prix, médaille d'or, Exposition Internationale d'Alimentation de Lyon 1913, **huiles d'olive extra, huiles de graines, gros et demi-gros,** livraisons à domicile.

Dépositaire des Savons extra purs des Savonneries Fournier-Delille et des délicieux **Comprimés Bouillon Fournier.** Exigez partout ces produits, si votre fournisseur ne les a pas, adressez-vous directement au dépôt.

Beaucoup à voir

Beaucoup à lire

dans

•EXCELSIOR•

Illustré Quotidien

qui a repris son *grand format d'avant guerre.*

Tous les jours, un conte, toutes les informations, une documentation de premier ordre.

6 Grandes Pages Illustrées

En vente partout — *Le N° 10 cent.*

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels	A L'HECTO NU par fûts de 580 à 600	par fûts de 220 à 250	par fûts de 120 à 160
COTEAU 1er choix 1916	76 »	78 »	80 »
Rosé Gris 1916	80 »	82 »	84 »
Vin blanc de table 1916	85 »	87 »	89 »

Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte.

S'adr. en toute confiance au *DOMAINE SAINTE-CECILE,* par Boujan (Hérault). — Echantillon gratis.

LE FIGARO

Dix centimes le N° d. toute la France. Abon. : **3** m. 9 fr., **6** m. 18 fr., un an. 34 fr. Robert de Flers.

Tous les mercredis : Dessin de Forain. Tous les mardis : article de M. Maurice Donnay. Tous les jours : Les Commentaires de Polype sur la Guerre.

Publicité : La publicité du « Figaro » est la plus efficace et la plus recherchée. S'adr. à l'Administration du Journal, 36 rue, Drout, Paris.

FABRICATION FRANÇAISE

Trieur Hélicoïdal "IDÉAL"

à Vannes réglables

POUR

trier les déchets de tricage et les graines de toutes espèces.

SYSTÈME BREVETÉ

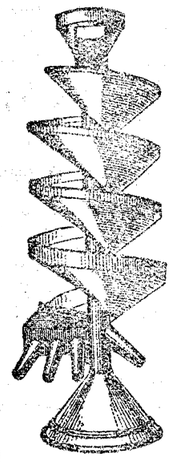

Il est indispensable aux Meuniers, Grainetiers, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseurs, etc.

L'Idéal fait le triage automatique en une seule opération — donne quatre classements — élimine les poussières — n'a qu'un seul chemin de triage — engorgements impossibles — toutes les sorties sont sur le même côté — pas de frais d'installation — pas de force motrice

Abel BOBLET, Ingénieur, LYON

Téléphone 57-19 — 87, Cours Vitton

Agents sérieux sont demandés

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE

BROSSES A SONS
BROSSES A BLÉ

Brevetées dans tous les Pays industriels

Toutes ces Machines sont construites sur le même principe, elles nécessitent un emplacement très restreint : prennent peu de force, sont d'une installation facile. Par leur application la mouture est considérablement avancée et le plus grand rendement est obtenu.

Sur Demande envoi de Renseignements et références

MÉDAILLE D'OR : Paris 1889

GRANDS PRIX : St-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Londres 1908

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY : Bruxelles 1910, Rand 1913

G. & A. CUSSON Frères & Cie

CONSTRUCTEURS

à CHATEAUROUX (Indre)

EXTRACTEURS
DÉTACHEURS

MAISON FONDÉE en 1842

BLUTERIE HÉLICOÏDE A MOUVEMENT RELATIF. La Bluterie la plus puissante qui existe, Gruaux et refus complètement dépourvus de farine. Donne des farines fines, rondes et sans piqûres ; peut bluter les matières les plus difficiles.

Commerce, Industrie, Agriculture

ADRESSES RECOMMANDÉES

CAOUTCHOUCS

ALCAN et Cie, 75, rue Saint-Lazare, Paris caoutchoucs bruts et gutta-percha

CONTENTIEUX-TRANSPORTS

Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Réclamations et procès contre les Cies de chemin de fer.

CAFES, POIVRES

Joseph DANON et Ce importateurs, Le Havre (Seine-Inférieure).

CONTRIBUTIONS

Paul VILLARD et Ce, 33, rue Victor-Hugo, Lyon, experts vérificateurs en matière de contributions directes. Réclamations. Renseignements.

DENREES DIVERSES

Légumes secs, conserves, produits chimiques, savons et tous produits alimentaires. Léon LOBJOIE, courtier, à Malakoff (Seine).

FROMAGES

KRAUER et PELISSIER, 14, 15, 16, quai de Rive-Neuve, Marseille.

GRAINS, FOURRAGES

A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.

Achats d'avoines toutes sortes et belles orges. Envoyer juste prix et échantillons, POTOT, grains, Nangis (Seine-et-Marne). Paiement contre remboursement; toiles à rendre ou ses toiles.

LEGUMES SECS

ETLIN Paul,, 9, rue du Louvre, Paris.

A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.

POMMES DE TERRE

F. MALLARD, 10, rue Pavé-d'Amour, Marseille.

SAVONS

NEGREL Auguste, 11, cours Lieutaud, à Marseille.

VINS ET SPIRITUEUX

MADON E. et F., courtiers à Marseille.

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils,

CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.

CAOUTCHOUCS

Lyon, 27 février.

Vieux Caoutchoucs

Enveloppes autos lisses marq. div.	55	60
Enveloppes autos lisses Michelin	60	65
Enveloppes voiturettes lisses	45	50
Enveloppes autos ferrées	30	35
Enveloppes vélos souples	15	20
Bandages pleins avec toile	50	55
Bandages pleins sans toile	75	80
Chambres rouges autos soup. petits morceaux	200	210
Chambres rouges autos soup. ent.	250	260
Chambres rouges vélos souples	200	210
Chambres à air grises flot. soup.	275	300
Chambres à air 1/2 flottant	180	190
Chambres à air roug. ou gris. sèch.	60	65
Savates lisses	60	65
Savates bains de mer découpées	45	50
Jouets mêlés	60	65
Roues de voitures d'enfants	25	30
Chapeis rouges et divers	80	85

Les 100 kilos franco Lyon.

CHIFFONS

Lyon, 27 février.

Chiffons pour Papeterie

Toiles propres blanches	60	65
Blancs mêlés toile et coton	40	45
Bulles mêlés	30	35
Bulles durs	40	45
Fonnes chanvre pur	15	15
Cordes grosses, cordages	110	130

les 100 k. gare des vendeurs région lyonnaise

Chiffons de Laine

Nouveautés	190	195
Drap neuf tailleur	170	180
Rognures chaîne fil	70	80
Drap vieux mêlé, dépiécé	85	90
Drap vieux mêlé non dépiécé	50	60
Mérinos noir	200	220
Mérinos couleur	190	200
Tricotages mêlés	200	220
Flanelle blanche	280	290
Serges et molletons	140	150
Chaussons fourrés	50	60
Laines fines mêlées	190	200
Laines à matelas, sans crins	200	250
Laines à matelas, avec crins	150	200

Les 100 kilos franco Lyon.

METAUX

Vieux métaux

Ferrailles

Lyon, 27 février.

Ferrailles, riblons	15	16
Fonte grise ou mécanique	20	22
Fonte marmite ou brute	12	14
Cercles de tonneaux	18	20
Essieux et bandages	18	20
Vis de pressoir, rails	18	20
Poutrelles, bouts d'arbres	18	20
Défers de chevaux	14	15
Déchets de tôles neuve	12	13
Vieille tôle platinage		5
Tôle de chaudières dérivées	13	15
Tournure de fer grosse	4	4 50
Tournure de fer petite	3 50	4
Tournure de fonte propre	5	6
Ressorts de sommiers	4	5

Fers blancs

Rognures, blanc brillant	9	10
Rognures, blanc terne	8	9
Vieilles boîtes de conserves	10	11

Cuivre

Cuivre rouge, non étamé	380	390
Cuivre rouge, étamé	370	380
Bronze	380	390
Cuivre jaune, lourd et léger	190	200
Tournure de cuivre rouge	370	380
Tournure de bronze	320	330
Tournure de cuivre jaune	150	160
Tournure de laiton	210	230

Zinc

Rognures de zinc	160	170
Vieux zinc ordinaire	150	160

Etain

Mitraille d'étain	350	360
Mitraille à caractères	120	130
Papier chocolat	320	330
Soudures 33 %	240	250

Aluminium

Mitraille d'aluminium	380	390
Tournure d'aluminium	280	290

Plomb

Vieux plomb tuyaux ou feuilles	100	105
Plomb, tout venant	90	95
Capsules de bouteilles	90	95

Les 100 kilos franco Lyon.

Métaux Précieux

Lyon, 27 février.

Or : Médailles de l'Etat	3 10
Monnaies 900 m/m	3 05
Boîte montres, alliances	2 48
Or creux	2 38
Or mêlé	2 40
Jaseron	2 30

Le gramme.

Argent : Vieux Paris (1er titre)	78 »
Coq (1er titre)	77 »
Nouveau (1er titre)	75 »
2e titre	58 »
Galons gendarmes	30 «
Sergent blanc	30 »
Sergent doré	50 »
Faux or [illegible]	30 »
Faux blanc	1 50
Platine : Pur 8500 fr. le kilo	
Cuivres dorés (suivant qualité)	5 10
Doublé or (dito)	15 25
Cuivres argentés (dito)	2 40

Le kilo.

PAPIERS

Vieux Papiers

Lyon, 27 février.

Papier ordinaire	12 ..	14 ..
Paille magasin	12 ..	14 ..
Bouquin	18 ..	20 ..
Copies de lettres	20 ..	22 ..
Correspondance	20 ..	22 ..
Catalogues, brochures	18 ..	20 ..
Registres, gros et petits	20 ..	22 ..
Vieux journaux	15 ..	20 ..
Journaux propres à plat	25 ..	30 ..
Rognures blanches	25 ..	28 ..
Rognures mêlées	18 ..	20 ..

Les 100 kilos franco Lyon.

POILS ET CRINS

Lyon, 27 février.

Crin brosse	4 »	4 50
Collière blanche	3 75	4 ..
Peignures et émouchés propres	3 25	3 50
Peignure molle	2 25	2 50
Crins de bœufs propres	3 25	3 50
Crins de bœufs mi-propres	2 25	2 50

Le kilo.

Soies de porcs

Soies arrachées	15 »	20 »
Soies échaudées	» 80	» 90

OS, CORNES, DECHETS DIVERS

Lyon, 27 février.

Os de cuisine	11 50	12 50
Os d'équarrissage cuits	9 ..	10 ..
Os d'équarrissage non cuits	8 ..	9 ..
Os de travail	16 ..	18 ..
Cornes bœufs et vaches n. vid.	20 ..	22 ..
Ergots ou onglons vides	18 ..	20 ..
Sabots de chevaux vides	14 ..	15 ..
Parure de pieds de chevaux	15 ..	16 ..
Colle de bourrelier	..	10 ..
Os de ville frais	9 ..	10 ..

Les 100 kilos franco Lyon.

PEAUX DE LAPINS

Lyon, 27 février.

Peaux de lapins toutes venantes	3 25	3 75

Le kilo (suivant provenances)

Tous les prix ci-dessus s'entendent pour une certaine quantité.

La MEILLEURE PUBLICITÉ est celle du COURRIER DU COMMERCE

VENTE DIRECTE du PRODUCTEUR au CONSOMMATEUR

FABRIQUE DE PAPIERS PEINTS

Usine ; 39, Chemin du Château-Gaillard, LYON-VILLEURBANNE

Succursale : Maison de vente détail, 11, QUAI DE L'HOPITAL et angle de la rue de Jussieu, LYON

LE LIBERTY

fabriqué, n'a rien de commun avec les revendeurs, qu'ils soient de Paris ou d'ailleurs, les personnes expérimentées doivent savoir acheter

ÉCONOMIE PROUVÉE sur TOUS les ACHATS de 30 0/0 avec les MAISONS SIMILAIRES

Maison absolument Moderne et du dernier genre comme dessin et coloris

Téléphone : 55-85 — Téléphone : 55-85

Impression de tous dessins, tous styles et toutes teintes conformes à échantillon dans les 24 heures

ENVOI D'ÉCHANTILLON SUR DEMANDE